

# **COMPTE-RENDU D'ÉVALUATION**

**ACTION DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE :  
CONSULTATIONS ÉDUCATIVES  
ET SUIVI DE MINEURS EN DIFFICULTÉS**

**DOSSIER : APDOM1\_N° 0004**

**NOM DE LA STRUCTURE : CIRCI, UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION**

**RESPONSABLE : GISÈLE RIZZO**

## INTRODUCTION

Le dispositif « Lutte contre l'érosion scolaire » consiste à opérer un suivi de mineurs en difficultés, mobilisant, dans un objectif de coéducation, la famille, l'établissement scolaire ainsi qu'un psychologue et un éducateur spécialisé mis à disposition par l'Association des Maisons de la Famille de la Réunion-Ecole des Parents et des Educateurs (AMAFAR-EPE).

Le psychologue et l'éducateur spécialisé jouent un rôle central dans le dispositif. Ils sont conjointement censés assurer un suivi quotidien du mineur, en et hors l'école, passant notamment par un contrôle de ses activités, par des entretiens éducatifs et psychologiques réguliers.

Les établissements sont à l'origine du repérage et de l'officialisation du suivi des enfants en difficultés. Une convention signée par l'AMAFAR-EPE formalise leur engagement à lui fournir des listes d'élèves, à accueillir et à faciliter l'intégration de son équipe et à favoriser le lien avec le public cible retenu (élèves et familles).

Les familles sont, quant à elles, invitées à jouer un rôle actif, en participant à divers rendez-vous et réunions organisés dans les locaux scolaires ou de l'AMAFAR, et à accepter de recevoir à leur domicile les différents personnels impliqués dans le projet.

L'évaluation dont nous avons la charge a pour objectif d'apprécier l'efficacité du programme d'expérience sociale retenu afin de déterminer dans quelle mesure il mérite d'être généralisé.

Ont été retenus, pour cette expérimentation, deux collèges : le collège Bourbon et le collège du Chaudron.

Présenter les deux collèges brièvement.

La phase d'expérimentation étudiée s'est déroulée sur deux années scolaires pour le collège Bourbon (entre septembre 2010 et juin 2012) et sur un peu plus d'une année scolaire pour le collège du Chaudron (entre janvier 2011 et juin 2012).

L'évaluation a été réalisée sur la base d'une enquête qualitative à partir d'entretiens semi-directifs (voir les grilles d'entretiens en annexe 2) auprès du psychologue (en réalité, deux psychologues se sont succédé au cours de la phase d'expérimentation) et dans chaque établissement scolaire auprès :

- de l'éducateur (deux éducateurs se sont également succédé au collège du Chaudron) ;

- des élèves répartis en deux sous-groupes, l'un bénéficiaire du suivi (8 élèves) et l'autre témoin (6 élèves), au total 14 élèves ; élèves dont le choix a été fait après une concertation entre le CPE, l'éducateur et nous-mêmes. Il s'agissait de trouver des jeunes ayant, si possible, les mêmes caractéristiques, individuelles, sociales et scolaires (âge, niveau, absentéisme, retard, notes, relations avec les enseignants, implication et suivi des parents etc.) ;
- des parents des élèves bénéficiaires (8) ;
- de l'équipe pédagogique et éducative (principal, CPE, enseignants) ;
- et enfin des infirmier(e)s.

Il s'agissait, outre le fait de tester l'efficacité du dispositif, de bien comprendre la place des acteurs, leurs actions au quotidien et de voir dans quelle mesure ce dispositif était bien accepté.

La principale difficulté rencontrée a été de ne pas avoir pu assister, et donc être en observation directe, aux échanges entre l'éducateur et/ou le psychologue et les jeunes et/ou leurs parents. Nous avons tenté, avec l'accord de tous les acteurs en présence, de faire enregistrer ces échanges mais cela n'a pas été concluant (les élèves, probablement gênés par cette idée, faisaient preuve d'un certain mutisme).

L'enquête s'est déroulée en plusieurs étapes différemment échelonnées selon l'établissement.

### Le collège Bourbon

- Septembre-octobre-novembre 2010 : le principal, l'éducateur, le psychologue, la CPE, les infirmières puis l'ensemble des élèves (bénéficiaires et témoins) et les parents des élèves bénéficiaires.
- Février-mars 2011 : l'ensemble des élèves et les parents des élèves bénéficiaires.
- Juin 2011 : l'éducateur, le psychologue, les élèves bénéficiaires, les enseignants.
- Février 2012 : l'éducateur et les élèves bénéficiaires.
- Juin 2012 : l'éducateur, la psychologue, les élèves bénéficiaires et leurs parents.

## Le collège du Chaudron

- Février 2011 : le principal, l'éducateur, le psychologue, l'ensemble des élèves (bénéficiaires et témoins) et les parents des élèves bénéficiaires.
- Juin 2011 : l'éducateur, le psychologue, l'ensemble des élèves, les parents des élèves bénéficiaires, les enseignants.
- Décembre 2011 : l'éducateur, les élèves bénéficiaires.
- Avril-Mai 2012 : l'éducateur, les élèves bénéficiaires et leurs parents.

L'interrogation de l'ensemble des acteurs qui sont partie prenante de l'expérimentation, le recueil de leur perception sur les objectifs et le déroulement de l'expérimentation a permis d'effectuer une synthèse que nous allons livrer à présent.

## **EVALUATION**

### **A. Mieux appréhender le dispositif**

Expliquons pour commencer le mode de sélection des élèves bénéficiaires. A l'origine, le principe de sélection était que la détection et le signalement d'un élève en décrochage étaient dévolus à l'équipe pédagogique. Cela étant, la procédure différait quelque peu d'un établissement à l'autre. Au collège du Chaudron, c'est l'éducateur qui prenait directement les choses en charge, consultait les familles et leur faisait une proposition de travail en partenariat avec l'AMAFAR. Au collège Bourbon, en revanche, c'était la CPE ou le chef d'établissement qui choisissait les élèves pouvant accéder au dispositif, avant que l'éducateur ne prenne le relais.

Afin de formaliser davantage la procédure de sélection, il fut ultérieurement décidé de créer une commission technique et sociale (CTS). Au collège Bourbon, par exemple, celle-ci est composée des deux CPE, de l'infirmière et du principal. Dans les deux établissements, les dossiers sélectionnés par la CTS sont transmis à l'assistante sociale, qui trie selon les situations et propose ainsi à l'éducateur une liste expurgée des cas non pertinents (du type absentéisme dû à un problème médical). C'est ainsi que l'élève entre ou pas dans le dispositif. La liste peut être à tout moment réactualisée par la CTS. A cet effet, l'assistante sociale fait régulièrement le point avec l'éducateur (fréquence mensuelle au collège Bourbon).

Au bilan, la différence principale entre l'ancien et le nouveau système réside dans la position désormais centrale de l'assistante sociale, dans une procédure où elle n'apparaissait auparavant pas.

## *1. le travail avec la famille*

L'un des principaux effets attendus de la collaboration avec la famille, c'est une forme de « verticalisation » de la figure de l'autorité. Si des progrès sont faits dans le premier cercle de socialisation que représente la famille, si l'adolescent y (re)trouve un cadre, une forme de respect de l'autorité, alors on peut espérer qu'il la transpose au sein du collège. Les premiers progrès doivent donc avoir lieu dans la famille.

### 1.1. Le travail assuré par l'éducateur

#### *Faire le lien entre la famille et l'élève*

La fonction première de l'éducateur spécialisé est de faire le lien entre la famille et l'élève. Il doit, lorsque nécessaire, essayer de redonner du sens à la relation parents/enfants avec, comme objectif ultime, un mode de fonctionnement différent vis-à-vis de l'école. Le but à atteindre n'est pas forcément toujours le même, il peut pour certains s'agir d'une amélioration des notes, pour d'autres d'une amélioration du comportement, parfois des deux. Mais, quoi qu'il en soit, l'idée est que le rapport à l'école découle largement de la relation parents/enfants.

#### *Considérer les parents comme des partenaires à part entière*

Ceci est clairement exprimé par un éducateur : « *En faisant de l'accompagnement, j'essaie de prendre à la fois la famille et l'élève au sein d'un travail, c'est pour ça que pour moi, ce sont des partenaires* ».

#### *Constituer un repère pour les parents*

L'éducateur doit pouvoir servir de référent aux parents. Ceux-ci, lorsqu'ils perdent le lien avec leur enfant, savent qu'ils ont au sein de l'établissement un interlocuteur fiable et accessible. Ainsi, si le jeune commet une incivilité ou s'absente trop souvent, ils savent que non seulement ils seront informés mais qu'ils pourront aussi décrypter ses comportements et trouver une écoute auprès de l'éducateur.

Maman de K. : « *l'éducateur était là pour tout. Il ne se contentait pas seulement de rester là à l'école et puis d'attendre que le prof lui dise les choses et tout. Si moi, j'avais un problème, je pouvais le contacter et lui dire : « K. a fait des bêtises », on se donnait rendez-vous, soit on partait aux Camélias, soit on venait ici (au collège) ».*

### 1.2. Le travail assuré conjointement par l'éducateur et la psychologue

La particularité du travail de la psychologue, c'est qu'elle n'agit jamais seule. En aucune circonstance elle ne rencontre seule les familles : elle fonctionne toujours en duo avec l'éducateur.

## *Quel lieu pour les consultations éducatives ?*

Dans la majorité des cas, le premier entretien se déroule au sein de l'établissement scolaire ; mais parfois aussi au domicile familial, lorsque les parents sont difficilement mobiles. De toute façon, la psychologue et l'éducateur préfèrent que les premiers rendez-vous soient empreints d'une certaine dimension symbolique, d'où l'importance de leur tenue au collège. Cela présente aussi l'avantage de responsabiliser les parents dans la mesure où cela implique une démarche volontaire, même si cela augmente par ailleurs le risque de défection de dernière minute. Par la suite, le binôme institutionnel est moins hostile à l'idée de se déplacer. Car la réponse à la question du lieu optimal n'est pas tranchée. En effet, les expériences au domicile familial ne présentent pas que des inconvénients. Certes, l'échange peut être limité par des externalités telles que la télévision ou la présence bruyante d'enfants. Mais d'un autre côté, le fait d'être en terrain connu et pas dans un contexte institutionnel qui peut être parfois paralysant, rassure certains parents et peut rendre les entretiens plus authentiques. De fait, la psychologue, comparant les deux situations, affirme que « *l'on ne peut pas dire qu'on a plus d'effets positifs dans les suivis en famille qu'on en a pour les familles qui se déplacent (au collège), non, peu* ». Cela étant, l'éducateur et la psychologue peuvent parfois jouer avec cette dualité. Lorsqu'il s'agit de créer du lien, l'entretien au domicile familial est privilégié. En revanche, lorsqu'il s'agit de poser les choses, d'aborder des sujets particulièrement importants, tout est fait pour que la rencontre se fasse dans le cadre du collège ou du point écoute de l'AMAFAR.

## *La première consultation éducative*

Sont donc présents pour cette première rencontre l'éducateur, la psychologue, le collégien et ses parents. Il est d'usage de laisser pour commencer le jeune exposer les problèmes qu'il rencontre. Après quoi l'éducateur présente les raisons pour lesquelles on lui a adressé l'élève. Les parents, à qui l'intérêt de l'accompagnement a déjà été expliqué par l'un des membres de l'équipe pédagogique (assistante sociale, CPE ou principal), doivent valider l'entrée de leur enfant dans le dispositif, mais sont également encouragés à parler de leurs propres difficultés, notamment en termes de suivi scolaire.

## *Etablir une relation de confiance avec les parents et réfléchir ensemble à des solutions*

Pour la psychologue, « *On apprend à se connaître d'abord, on apprend à connaître un peu cette famille qui se présente petit à petit, sous son mode de vie, sous ses habitudes, sous la manière dont elle pense par exemple, comment éduquer un enfant, voilà, ils ont quand même une idée bien à eux, comment c'était finalement...eh bien oui, ça leur rappelle que pour eux, c'était pas simple quand ils étaient petits voilà, on les amène un petit peu à réfléchir à la manière dont ils se présentent comme parents à leurs enfants* ».

Ce processus de mise en confiance des parents requiert un certain nombre d'entretiens, au cours desquels il s'agit aussi de leur expliquer plus en profondeur comment fonctionne le dispositif, ce que le binôme institutionnel peut leur apporter. Il est en fait

très important de dépasser le stade où les parents considèrent leurs interlocuteurs comme des assistants sociaux, des individus qui apportent des solutions. Car une fois cela accompli, les quelques parents initialement réfractaires baissent pavillon. Dès lors qu'ils comprennent qu'il s'agit de réfléchir ensemble sur ce qui ne marche pas et sur ce qui pourrait marcher, de réexplorer avec eux l'ensemble des processus de remédiation qu'ils ont jusque-là tenté de mettre en place avec des fortunes diverses et de réfléchir aux limites nouvelles qu'ils pourraient poser à leur enfant, ils deviennent plus confiants, font plus facilement le point et prennent même pour certains par la suite l'initiative d'appeler, de solliciter des avis.

### *Instaurer une relation « authentique »*

Plus la communication est fluide, plus les parents ont la sensation d'une authenticité de la relation, et plus ils se sentent rassurés. L'un des principaux soucis de l'éducateur et de la psychologue est donc de réussir à instaurer un climat de ce type. Ils tâchent d'apparaître au maximum comme des personnes simples, accessibles, « *des professionnels avec une allure de papa et maman* » selon les propos de la psychologue.

Et lorsqu'ils y parviennent, tout devient plus simple. La maman de C. : « *Quand on est tous ensemble réunis moi, Mr (le prénom de l'éducateur), C. et la dame (la psychologue), ça fait comme un cercle, on discute. Ce qu'on a à dire, on dit devant C., elle entend aussi, elle voit quelque part que je suis vraiment inquiète pour elle, ce qu'il faut faire, ce qu'il faut pas faire* ».

### *Fixer ensemble des objectifs*

Une fois le diagnostic établi de concert, que l'équipe et les parents sont tombés d'accord sur les points de vulnérabilité de l'enfant et sur ce qui devrait être amélioré, il s'agit de mettre en place des objectifs de travail. Au départ, ces objectifs sont fixés à minima, deux ou trois maximum, notamment régulariser la présence au collège ou l'organisation du travail au domicile. Le choix se fait prioritairement avec les parents mais il arrive aussi, au cours du suivi, que le jeune lui-même fasse des propositions (« *cette semaine ou bien la semaine prochaine, je me renseignerais bien sur tel type de formation* », « *Tiens maintenant que je sais où j'en suis, eh bien je vais peut-être m'intéresser à mon orientation, il y a des choses qui me parlent, j'ai envie de...* ».). Autrement dit, et c'est finalement l'un de ses objectifs majeurs, l'accompagnement permet de faire émerger des besoins, des souhaits de construction professionnelle et/ou personnelle. Dans certains cas, il peut donc rendre l'élève acteur.

### *Accompagner père et mère dans leur rôle de parent*

Les conditions de vie de l'enfant à la maison étant fondamentales, l'équipe doit pouvoir les cerner. D'où l'importance des informations glanées auprès de la famille : y a-t-il un papa et une maman ? Le jeune partage-t-il sa chambre ? Avec des aînés ou des plus jeunes ? Les parents travaillent-ils tard le soir ? En ayant à décrire ce contexte, la

famille peut parfois elle-même prendre conscience de certaines difficultés, ce qui rend plus facile la recherche commune des solutions possibles (réorganisation des rythmes et des espaces) et leur acceptation.

A partir du moment où l'enfant entre dans la puberté, la représentation de la parentalité évolue. De nombreux parents pensent que l'enfant devient adulte à partir du moment où il quitte l'école primaire. Il est donc normal à leurs yeux de moins le suivre dans sa scolarité. L'enfant est perçu comme autonome : assez vite il gère personnellement l'argent de sa bourse scolaire (les grossesses précoces sont d'ailleurs plutôt bien acceptées). Dès lors, il devient difficile de dire non à un adolescent, de surcroît dans un contexte de pression à la consommation de biens spécialement conçus pour lui. Ces parents démunis face à la crise de l'adolescence ont une vision faussée de la fixation de restrictions. S'ils sont conscients d'avoir une mission en tant que parents, ils ont parfois la sensation que poser des règles confine à la maltraitance.

Par conséquent, beaucoup se joue autour de la compréhension des limites de la mission de parent. Le parent réconforté dans ses actions peut réussir à imposer des règles simples que le jeune va entendre. Et ce, d'autant plus aisément que ce dernier comprend que rien n'est facile non plus pour ses parents. Partant, le fait de partager les difficultés peut permettre d'améliorer le relationnel, de construire de nouvelles conduites. Or, rétablir un cadre familial supportable augmente la probabilité d'obtenir des progrès scolaires.

D'où l'importance pour les acteurs du dispositif de soutenir les parents dans leurs fonctions.

## ***2. le travail avec l'élève***

### **2.1. Le travail assuré par l'éducateur**

#### *Constituer un phare, une balise, pour les élèves*

Au début du processus, le rôle de l'éducateur n'est pas nécessairement compréhensible pour le jeune. Il peut être considéré comme l'énième adulte chargé de veiller sur lui avec une mission coercitive et donc peut être perçu négativement. Il s'agit par conséquent de lui faire comprendre que ce n'est pas le cas. Une fois ce message reçu, il peut espérer qu'il se diffusera à l'ensemble de l'établissement.

Pour cet éducateur : « *Maintenant, les gamins me connaissent dans le collège quoi et même, à la fin de l'année dernière, il y a un gamin qui est venu me voir, il me fait : « Bonjour Mr ... (prénom de l'éducateur), l'année prochaine, je serai avec vous ». Je le connaissais ni d'Eve, ni d'Adam euh... parce qu'il avait dû entendre que l'éducateur s'occupait des élèves qui étaient en difficultés, il est venu me dire ça tout content ».*



### *Faire de l'accompagnement scolaire*

L'une des façons d'intensifier le lien au cours de l'accompagnement est d'assister l'élève dans son travail scolaire. La rencontre, hebdomadaire en principe, peut être ainsi plus motivante pour le jeune qui reçoit une aide concrète. J. : « *Avec... (le prénom de l'éducateur), je comprends bien, je travaille bien à l'école* ».

### *Décoder les messages envoyés par les enseignants aux élèves*

Les élèves inscrits dans le programme de suivi, du fait de leurs difficultés mais aussi tout simplement en raison de leur âge, ne disposent pas, la plupart du temps, du recul nécessaire pour décoder les messages, positifs comme négatifs, qui leur sont adressés par les adultes. Par exemple, un encouragement de la part des professeurs ou de l'équipe de direction du type : « *Vous êtes sur la bonne voie, continuez* » peut s'avérer trop lapidaire pour les jeunes, qui attendent parfois davantage. Aussi, l'éducateur se charge-t-il bien souvent de leur donner un éclairage, des clés de lecture, qui peuvent contribuer à davantage les encourager.

### *Faciliter la communication entre les enseignants et les élèves*

L'éducateur joue également en quelque sorte un rôle de médiateur entre les élèves en difficultés et les enseignants. Ces derniers peuvent, pour certains, avoir du mal à appréhender l'échec scolaire dans la mesure où ils tendent à se référer à leur propre expérience scolaire, autrement dit une expérience scolaire réussie. Il leur est dès lors malaisé de concevoir ce que peut être une scolarité subie, mal digérée. Il s'ensuit un décalage de langage, que l'éducateur doit tenter de combler. Il se fait alors interprète et fait passer des messages. Auprès des uns et des autres, il relativise. Aux uns et aux autres, il tente d'expliquer.

Pour cet éducateur : « *Avec Mme... (nom d'une CPE), c'est un des premiers mots qu'on s'est dits pour plaisanter justement, c'est il y aurait besoin d'un éducateur parfois pour les professeurs aussi, c'est-à-dire que le message qui est envoyé par les élèves au professeur n'est pas du tout ressenti ou pas du tout compris par le professeur, de la bonne manière, c'est un décryptage un peu dans tous les sens, c'est pour ça que l'éducateur (...) va se placer dans les intervalles là où la communication, elle passe c'est-à-dire que je ne vais être ni proche du professeur ni proche de l'élève mais je vais être entre les deux pour que la communication puisse passer entre eux* ».

Ce rôle d'intermédiaire de l'éducateur peut s'avérer crucial pour l'élève dont les difficultés scolaires ou comportementales subsistent après un redoublement. Car il est peu probable qu'on le fasse redoubler à nouveau et il s'ensuit donc un décalage de plus en plus important entre son niveau réel et celui exigé par les enseignants ; le risque étant qu'il sente le piège se refermer sur lui et que cela le rende plus imperméable à l'aide qui peut lui être apportée.

### *Instaurer une relation particulière entre l'éducateur et l'élève*

Un éducateur est, à ce sujet, explicite : « Là où je fais la différence et pour moi, c'est très symbolique euh...mais je ne sers que la main aux élèves avec lesquels je travaille c'est-à-dire que si il y a un élève, qui me parle et qui me dit « Bonjour », je vais lui dire effectivement : « Bonjour » mais pas plus... ».

Cette poignée de main a évidemment une portée symbolique. Et elle n'est pas vaine. L'éducateur explique que chez la plupart des élèves ainsi distingués, les répercussions sont positives. Et que même ceux qui la refusent dans un premier temps car non conforme à la relation instaurée jusque-là avec les adultes, finissent par accepter le contact, avec à terme les mêmes effets positifs que chez ceux qui y adhèrent spontanément.

Pour ces jeunes, qui ont le plus souvent une relation à l'adulte conflictuelle et régie par la sanction, l'expérience d'une relation apaisée telle que celle qu'ils entretiennent avec leur éducateur peut contribuer à modifier leur rapport au monde. Qu'un adulte accepte de s'occuper d'eux malgré les problèmes qu'ils sont conscients de poser, et ce, sans recourir à la sanction, est suffisamment nouveau et surprenant pour être susceptible de produire des effets positifs.

## 2.2. Le travail assuré conjointement par l'éducateur et la psychologue

### *Accompagner les élèves dans les dispositifs de classes-relais*

Lorsque le collège propose un dispositif de classe-relais, il faut aider le jeune à comprendre ce dispositif mais aussi, et surtout, à s'y intégrer. Ce qui requiert de la part du couple éducateur/psychologue un travail de préparation en amont, une proximité durant cette période transitoire, et un travail d'accueil et de réintégration en collaboration avec toute l'équipe pédagogique lors du retour de l'élève.

Ce travail conjoint d'explication et d'accompagnement est d'ailleurs tout aussi important lorsque le jeune doit être orienté vers une Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) ou une structure spécialisée.

### *Installer les élèves dans la spirale de la réussite*

C'est évidemment l'un des objectifs principaux mais aussi l'un des plus difficiles à atteindre : faire comprendre à l'élève que la réussite scolaire est valorisante. Lorsque celui-ci se rend compte que cela a des répercussions positives au sein de sa famille, éventuellement qu'il en retire aussi un plaisir personnel, il peut se retrouver aspiré dans une spirale de la réussite et modifier profondément son mode de raisonnement : « Ah, effectivement, on me voit moins comme un caïd mais on me voit plus comme un élève qui réussit », selon les propos de cet éducateur.

## *Discuter avec l'élève des perspectives d'avenir, de l'orientation*

Ces jeunes, peut-être plus encore que les autres, vivent dans l'immédiateté. L'avenir à moyen/long terme constitue une perspective beaucoup trop abstraite. La scolarité au collège ne revêt aucun sens particulier : on va au collège parce qu'il faut y aller. Et ce qui s'y passe, les notes médiocres, les colles, les remontrances, n'a finalement pas grande importance. C'est une sorte de quotidien dont on finit par s'accommoder. On perçoit donc bien là en quoi l'éducateur et la psychologue peuvent agir : casser cette spirale négative, faire prendre conscience de l'importance de regarder devant, de faire des projets.

## *Aplanir les sensations de rejet*

L'un des sentiments récurrents chez ces collégiens est celui de la victimisation. Ils se sentent étiquetés, victimes du regard des autres. Certains arrivent au collège précédés de la réputation d'un grand frère ou d'une grande sœur et traînent ensuite ce handicap : ils ont un nom avant d'avoir un prénom. Et l'équipe éducative, consciemment ou pas, le leur rappelle : « *Tu es le frère (la sœur) de X ? Ah...* ».

## **B. Bilan du dispositif**

### *1. Les difficultés rencontrées dans le dispositif*

#### *Quand les parents ne collaborent pas...*

Les difficultés apparaissent surtout lorsque les parents ne coopèrent pas. Et la coopération fait particulièrement défaut lorsque les parents sont séparés.

Dans ce cas, la tâche de l'éducateur devient beaucoup plus ardue. D'une part, parce que les parents peuvent avoir des versions et des comportements fort différents, peuvent plus ou moins volontairement prendre le contre-pied l'un de l'autre et que cela se fait au détriment de l'enfant. D'autre part, parce que ce dernier peut compliquer la situation en jouant sur les différends. En fait, lorsqu'il n'y a pas de projet parental commun, l'enfant est encore plus dépourvu de repères. Dans ce contexte, l'accompagnement, même s'il est plus malaisé à mettre en œuvre, peut contribuer à créer des projets partagés, et ce d'autant mieux que l'éducateur et la psychologue coopèrent.

Cela étant, l'absence de coopération peut aussi être le fait de parents non séparés. Dans ce cas, cela se traduit par une absence patente de volonté d'avancer, des rendez-vous sautés, des engagements non tenus. Des comportements qui peuvent conduire à une impasse.

### *Renouer le lien avec le parent absent*

La volonté d'impliquer les parents peut parfois être compliquée par le fait que l'un des deux est partiellement, voire totalement, absent. Dans ce cas, l'équipe éducative a comme principe de tenter de restaurer le lien, sachant que l'adjonction (ou le retour) d'un référent adulte peut produire des effets positifs. Mais le risque, si les parents sont séparés, est de se heurter à l'opposition du parent présent.

L'un des éducateurs rapporte ces faits : « Elle (mère de M.) a été très imperméable surtout à partir du moment où on a voulu rencontrer le papa. Elle nous a dit qu'elle était allée voir deux psychologues pour M., qu'à chaque fois que les psychologues lui avaient parlé de revoir le papa, elle avait arrêté de voir les psychologues et c'est ce qui s'est passé avec nous, c'est-à-dire que petit à petit elle a commencé à ne plus venir aux rendez-vous, à ne plus répondre au téléphone et au final nier complètement le travail qu'on pouvait mettre en place ensemble ».

### *Quand l'éducateur est assimilé par les parents à un voleur d'enfants*

L'approche des parents n'est pas toujours simple. Car dans une partie des familles, certains clichés sont bien présents. L'éducateur ou l'assistance sociale sont assimilés à des « voleurs d'enfants », des individus qui peuvent, sur la foi d'une simple déclaration négative (maltraitance ou autre), faire placer les enfants dans des familles d'accueil. Dans ce type de situation, la seule façon d'espérer obtenir quelque chose est d'avancer à petits pas.

### *Ne pas céder au chantage de l'élève, savoir poser les limites et s'y tenir*

Les éducateurs sont parfois confrontés à des situations dans lesquelles le jeune tente de prendre le contrôle de la situation. Cela passe parfois par le chantage. Un éducateur : « On lui a appris que ça (sa scolarisation temporaire dans une classe relais) ne serait pas renouvelé, il a commencé à nous dire euh... « Bon, ben écoutez si c'est ça, moi je reviens au collège puis ça se passera comme avant, quoi » ».

Et dans ce type de cas, même si sa requête peut être considérée comme encourageante, voire légitime, toute la difficulté est de ne pas donner à l'élève le sentiment que l'on cède parce que l'on craint qu'il ne retombe dans ses égarements, parce qu'en définitive son chantage a porté.

### *Des relations parfois délicates à gérer pour l'éducateur*

Il arrive que l'éducateur, répondant à une demande affective du jeune, surinvestisse dans une relation. Tout peut dès lors devenir beaucoup plus compliqué. Pour cet éducateur : « C'était difficile à la fin, je ne sais pas si c'est moi, si c'est ma faute. Je ne peux pas rejeter la faute sur elle puisque c'est moi le professionnel mais je pense que c'est une relation que j'ai trop investie ; elle m'a mené dans un truc où même moi je pense que je me suis perdu, du coup, j'ai eu des retours de bâtons... Mais c'était psy quoi, c'était une gamine qui n'était pas bien, que j'essayais d'accompagner pour des démarches de soin, chez le médecin par exemple...J'étais un adulte fiable qu'elle

*venait tester sans cesse. Et j'allais l'accompagner puisque je n'ai pas de haine. Elle m'envoyait balader et puis le lendemain : « Monsieur, est-ce que ci, est-ce que ça ? » donc moi, il n'y avait pas de souci mais dès qu'il y avait un petit clash, ça prenait une ampleur pas possible quoi. Elle avait beaucoup de mal avec la relation en fait, et puis sa mère, pareil ».*

### *Rendre les élèves acteurs de leur réussite*

L'une des difficultés pour l'éducateur est d'arriver à ce que les élèves qui s'en sortent puissent s'en attribuer le mérite, qu'ils se sentent responsables au premier chef de leur réussite, qu'ils aient la sensation d'avoir été acteurs de leur changement de comportement. De façon que, une fois l'éducateur disparu de leur quotidien, ils ne retombent pas dans leurs errements passés. Voici les propos de l'un des éducateurs : *« Cette réussite, j'ai envie d'être (...) un partenaire avec eux dans cette réussite mais au final m'en dégager pour qu'au moment où eux sortent la tête de l'eau et que moi j'ai disparu, eh bien que ça reste. S'ils sont au bout de leur réussite, qu'ils aient le souvenir qu'ils ont eu un coup de main mais qu'ils sont les propres acteurs de leur réussite »...*

## **2. Les effets positifs du dispositif**

Le dispositif répond à un réel besoin des CPE, enseignants et parents. L'une des CPE explique que si elle a fait appel au concepteur du projet, c'est parce qu'elle se sentait démunie face à la problématique du décrochage. Malgré la présence d'acteurs internes susceptibles d'agir (l'assistante sociale, la Copsy...), le recours à des ressources extérieures lui semblait être devenu incontournable.

De la même façon, les enseignants ont une perception positive du dispositif, non seulement parce qu'ils considèrent que celui-ci offre une perspective différente sur l'élève en difficultés - l'éducateur ouvre des portes qui ne leur sont pas accessibles - mais aussi parce qu'en l'espèce abondance ne saurait nuire : *« Nous, tant qu'on a des personnes en plus, pour aiguiller, aider, soutenir, il n'y a pas de souci ! »* (enseignante).

Cette mère, elle aussi, avait un réel besoin de soutien : *« Avant, on me voyait au collège avec des larmes tous les jours !... »*.

### 2.1. Un partenariat qui fonctionne

#### *2.1.1. L'association éducateur-psychologue*

L'éducateur et la psychologue offrent l'avantage d'apporter un regard différent, car extérieur, sur les relations intra-scolaires. Cela présente un intérêt certain pour les acteurs de l'acte éducatif mais aussi du point de vue des relations avec les parents d'enfants en difficultés. Car, une partie d'entre eux ne les assimile effectivement pas à l'équipe éducative. Pour ces parents, recevoir un appel téléphonique d'un CPE, c'est

être contacté par l'institution, cela sous-entend un jugement de cette institution. Par conséquent, un appel de l'éducateur, par exemple, est relativement mieux perçu parce que moins connoté, ce qui peut d'ailleurs lui permettre d'obtenir davantage de ses interlocuteurs.

Quant à leur association, elle présente un double avantage :

#### ✪ *Une complémentarité des rôles*

L'éducateur et la psychologue travaillent ensemble, en complément l'un de l'autre. Même si les parents ne perçoivent pas nécessairement cette complémentarité dans la mesure où tous deux prennent bien soin de tenir le même discours, celle-ci n'en est pas moins précieuse. En réalité, elle tient au fait que les rôles sont bien distincts. Si l'éducateur s'investit davantage dans le suivi systématique du jeune, la psychologue le rencontre moins fréquemment. Mais chacune des rencontres lui permet d'aborder le fond, les problèmes les plus importants. Par ailleurs, la mobilisation des outils propres à la psychologie lui permet de mettre le doigt sur certains aspects de la psychologie des adolescents ou des familles qui peuvent échapper à l'éducateur. Elle est donc une force de proposition en matière d'accompagnement. Mais bien évidemment, elle dispose, pour ce faire, du retour de l'éducateur, témoin précieux au quotidien de la réalisation (ou pas) des objectifs fixés avec les jeunes.

Leur complémentarité permet un échange constructif qui sert aux deux parties. D'un côté, l'éducateur peut mettre à profit les apports théoriques de la psychologue pour modifier son appréhension de certaines situations, de l'autre les informations qu'il récupère sur le terrain permettent à la psychologue de retravailler certaines choses lors de ses entretiens avec les familles.

Par ailleurs, l'intérêt de ce travail en commun est que la psychologue et l'éducateur tiennent in fine un même discours, notamment auprès des parents. Il apparaît, au travers des déclarations de ces derniers, que ceux-ci le perçoivent, ce qui contribue à asseoir la crédibilité du duo.

#### ✪ *Une communication facilitée avec les élèves et les parents*

L'association éducateur-psychologue facilite clairement la communication, à la fois avec les élèves et avec les parents. Car ceux-ci ont parfois des représentations négatives de l'une ou de l'autre de ces activités professionnelles, qui rendent plus compliqués les premiers contacts. Plus concrètement, l'action de la psychologue peut aider à déminer le terrain lorsque certains jeunes refusent tout dialogue avec l'éducateur et, à l'inverse, ce dernier peut préalablement clarifier le rôle de la psychologue face à des adolescents ou des familles qui l'associent au traitement de la folie : « *Je ne suis pas (il n'est pas fou), cela ne sert à rien de la rencontrer* ».



### 2.1.2. Une démarche positive de la part des acteurs du dispositif

Selon cet éducateur, « *Directement, tous les partenaires de terrain ici ont accroché, sont allés dans le même sens que moi. Je n'ai pas ressenti de frein ou de difficulté dans la démarche (...)* Plus globalement, les limites de ce projet, c'est l'adhésion à 100% des différents partenaires au projet ... »

Au-delà de l'adhésion de principe, il faut que tout le monde soit convaincu que le projet peut fonctionner. Même si sa réussite repose avant tout sur les épaules de l'éducateur et de la psychologue, il est important que ni les CPE, ni les professeurs, ni le chef d'établissement n'avancent à reculons. Il n'y a que s'il est porté collectivement, que si chacun y met du sien, que des résultats peuvent être produits.

Dans le même ordre d'idées, lorsque l'élève cesse d'y croire, tend à baisser les bras ou à remettre en cause le travail effectué jusque-là, une volonté collective de continuer, l'affirmation que l'équipe éducative y croit, encore et toujours, peuvent conduire le jeune à réviser sa position.

Et, de fait, dans les deux collèges de l'étude les acteurs avancent clairement dans le même sens. Ils adhèrent au dispositif et sont particulièrement motivés.

Dans cet ensemble, la personnalité des acteurs, et notamment de l'éducateur constitue une donnée importante.

Le sens de la communication, la patience et la ténacité semble être les qualités incontournables de l'éducateur. La relation avec les élèves, comme avec les parents, étant bien souvent semée d'embûches, il doit pouvoir déployer tour à tour ces différentes facettes pour arriver à ses fins. Mais il n'a aucune chance d'y parvenir s'il n'est pas entouré d'une équipe (CPE, psychologue, chef d'établissement...) conjuguant a minima professionnalisme et humanité. L'un des éducateurs (à propos d'une CPE) : « *Si on doit évoquer une qualité, pour moi, c'est une personne pétrie d'humanisme (...)* c'est quelqu'un de très impliqué dans son travail, d'un professionnalisme, je suis ravi de travailler avec une personne comme ça, et elle est ni dans le jugement, elle est dans l'écoute et dans la proposition... ».

Et pour cette même CPE : « *Les qualités de... (prénom de l'éducateur) ? Des qualités de communication, de patience et puis il lâche pas quoi. MM., il a eu beaucoup de difficultés à entrer en contact avec les parents mais il ne lâche pas quoi (...)* K.? Il (l'éducateur) n'a pas lâché l'affaire, coûte que coûte, a toujours essayé de faire le lien entre lui et sa maman ».

### 2.1.3. Une entente entre les partenaires

Les relations entre les acteurs sont clairement très bonnes : éducateurs, psychologue, assistantes sociales, CPE, infirmier(e)s, professeurs, tous communiquent bien entre eux.

Il est important de noter que le rôle de l'éducateur est moteur dans les liens créés entre ces différents acteurs. Celui-ci fait en quelque sorte office de relais dans

l'établissement. Sa présence est devenue au fil des mois indispensable. Car c'est lui qui permet de créer un échange construit autour des améliorations constatées, tant dans le comportement et l'assiduité des élèves suivis que dans la prise de conscience chez de nombreux parents des rôles et fonctions parentaux.

#### *✦ Du rapport éducateur-enseignant*

Le rapport entre l'éducateur et les enseignants est variable. Certains enseignants coopèrent, d'autres non. Ces différences de comportements peuvent être dues à la manière dont le dispositif a été présenté au départ. Les enseignants présents en début d'année lors de sa présentation en ont probablement mieux compris l'intérêt et jouent de ce fait un rôle actif. Ceux qui n'en ont eu connaissance qu'indirectement restent majoritairement en dehors du dispositif quand ils ne portent pas un regard hostile sur la présence de l'éducateur « *Il n'est pas de la maison* ». Ce constat illustre le caractère primordial de la communication entre les acteurs et souligne à quel point il est important que cette communication intervienne de façon précoce, de préférence dès le début de l'année.

Cela étant, les éducateurs constatent que globalement les rapports avec les professeurs sont bons, qu'ils évoluent positivement au cours de l'année, avec leur niveau de reconnaissance par l'équipe éducative. La communication est en général de nature informelle et peut avoir comme théâtre la salle des professeurs, où l'éducateur se rend volontairement et régulièrement pour chercher des informations sur les élèves qu'il suit. Mais certains enseignants entrent dans le jeu, deviennent acteurs de ce partenariat et la relation informelle devient véritablement échange, ces enseignants venant d'eux-mêmes non seulement directement apporter de l'information mais aussi en collecter. Cette part d'enseignants vraiment impliqués, les éducateurs l'estiment à environ 20% des effectifs.

#### *L'éducateur : un appui potentiel pour les enseignants*

L'éducateur peut contribuer à faire évoluer la gestion des élèves difficiles par les enseignants. Confrontés à des conflits récurrents avec certains jeunes, les professeurs peuvent être tentés de choisir la voie de l'évitement par crainte que la confrontation directe n'envenime les choses. En l'espèce, l'éducateur peut intervenir pour recommander davantage de sévérité.

L'un des éducateurs rapporte l'épisode suivant : « *Ce n'est pas un élève forcément costaud mais c'est un élève qui fait peur, il cultive ça, donc il y a une peur qui règne un petit peu au sein des professeurs et quand j'entendais parler les professeurs au conseil de classe, c'est pour ça que c'était intéressant, certains professeurs disaient : « Lui effectivement quand il arrive en retard, moi je l'envoie chercher un mot mais j'espère qu'il ne va pas revenir », etc etc... Donc, là, quand on m'a demandé un éclairage là-dessus, j'ai dit que justement si on continuait à faire ça, que cet élève jouissait d'une espèce de zone de non droit autour de lui c'est-à-dire qu'il n'était pas confronté aux principes de réalité, ni aux principes de la loi c'est-à-dire que dans le collège il y a une loi et cette loi, il faut l'intégrer et c'est ce qui fait partie des apports*



*socialisants du collège on va dire (...), j'ai été obligé d'intervenir avec les professeurs pour qu'il y ait un comportement un peu plus strict avec l'élève (...) et ce qui est prévu maintenant c'est qu'à la première bêtise entre guillemets (...) ça va être commission de vie scolaire, réunion de tous les professeurs avec l'élève et pour que les professeurs puissent dire à l'élève ce qu'ils ont vraiment envie de lui dire et plus se cacher derrière cette peur ».*

#### *✦ Du rapport éducateur-CPE*

Educateurs et CPE peuvent mutuellement beaucoup s'apporter et il peut en procéder une collaboration très étroite. Pour les éducateurs, les CPE constituent une source précieuse d'informations sur ce qui se passe au collège, en échange de quoi ils apportent des éléments dont ceux-ci n'ont pas nécessairement connaissance, relatifs notamment à l'environnement familial de l'élève. De fait, dans l'un des établissements étudiés, l'éducateur se félicite de l'efficacité de ces interactions, qu'il attribue néanmoins aussi aux qualités personnelles de la CPE avec laquelle il travaille ; ce qui est probablement un paramètre décisif car dans l'autre établissement les relations sont clairement moins étroites.

#### *✦ Du rapport éducateur-assistante sociale*

L'un des risques du dispositif est que l'assistante sociale ait la sensation d'une intrusion de l'éducateur dans son domaine de compétence. Et c'est effectivement ce qu'il s'est produit dans un premier temps dans les deux établissements. Mais une fois les choses mises au clair – ce qui n'a pas été nécessairement immédiat -, la relation a clairement pris une tournure positive. Dans l'un des établissements, l'éducateur et l'assistante sociale fonctionnent dans un réel rapport de confiance : l'échange d'informations sur les familles est fréquent ; l'assistante sociale adresse parfois des jeunes à l'éducateur et il arrive même que tous deux rendent visite ensemble aux familles.

Cela étant, (encore une fois) la personnalité des uns et des autres joue un rôle non négligeable, car force est de constater que si dans l'un des établissements c'est la relation entre l'éducateur et l'assistante sociale qui s'est le plus développée, dans l'autre c'est la relation entre l'éducateur et la CPE qui prime.

#### *✦ Du rapport éducateur-infirmier*

Les rapports entre éducateurs et infirmier(e)s ont une certaine importance, même s'ils apparaissent secondaires par rapport à ceux noués avec les CPE et les assistantes sociales.

L'éducateur fait en général appel à l'infirmier(e) lorsqu'il désire faire évaluer un jeune sur le plan médical ou disposer d'éléments lui permettant d'argumenter lorsque celui-ci ne va pas bien. Et, de fait, il s'avère qu'au sein des deux établissements, les éducateurs ont toujours pu compter sur les infirmier(e)s.

### *✦ Du rapport éducateur-principal*

Les principaux restent plutôt en retrait mais demeurent manifestement vigilants à la bonne marche du dispositif. Voici les propos de l'un des éducateurs : « *Il (le chef d'établissement) avait confiance et il a pris part dans l'action en me demandant toujours...euh. Pour moi, il a bien joué son rôle de principal c'est-à-dire qu'il n'a pas mis son nez dedans mais en même temps, il m'a demandé quand même des comptes et je trouve ça totalement normal puisque c'est son l'établissement. Il m'a demandé des comptes, moi je lui rendais des comptes. Moi, quand je lui ai demandé des coups de main aussi pour voir des élèves avec lui parce qu'il a été partenaire aussi. J'ai rencontré Y. par exemple, sa maman, et le principal* ».

#### *2.1.4. Un travail de partenariat avec d'autres professionnels*

L'un des intérêts majeurs de ce dispositif est qu'il permet de relier les bénéficiaires (enfants, parents) avec d'autres acteurs de la société civile : médecin, psychologue, acteurs sociaux... dans le cadre finalement d'un partenariat tripartite école/famille/association.

Au-delà de la (re)création d'un lien entre la famille et divers partenaires sociaux, important dans une optique de cohésion familiale, cela permet notamment d'orienter les jeunes vers des consultations médicales qui permettront de dépister d'éventuels troubles instrumentaux de type visuel ou auditif, ou de conseiller les parents sur d'autres dispositifs de soutien (certains vont pouvoir, par exemple, bénéficier d'une aide ménagère à la maison).

## 2.2. Des effets palpables

### *2.2.1 Du côté des familles*

#### *Avec les parents, un vrai travail de fond*

In fine, on peut dire qu'il s'agit d'un véritable travail de fond, que tout le monde va dans la même direction. L'action a du sens dans la mesure où elle permet de soutenir à la fois les jeunes et leurs parents. L'éducateur et la psychologue ne font pas de médiation familiale mais ils peuvent la susciter. Et d'ailleurs, ceux-ci ne s'y trompent pas.

Pour cet éducateur, « *Le dispositif, quand j'en ai entendu parler, quand j'ai postulé, je l'ai trouvé hyper intéressant parce que justement ça donnait une possibilité d'intervenir auprès des familles, d'avoir une intervention globale, en fait, on n'intervenait pas juste auprès des jeunes, on incluait les familles dedans et euh...c'est un vrai travail avec les familles, on va au domicile, on les rencontre et du coup, les familles nous font confiance, ils ont notre numéro donc ils hésitent rarement à nous*

*envoyer des messages quand ça va pas, à nous appeler... nous, on les rappelle etc. donc ça, c'est hyper intéressant parce qu'on fait un véritable travail de fond quoi ».*

Et pour la psychologue, « *C'est intéressant de travailler aussi avec un système, moi j'aime bien... quand on se déplace aux domiciles, on a des membres de la famille qui sont un peu loin puis qui se rapprochent petit à petit et qui viennent. Je trouve que ça, c'est gagné, ça, c'est pas mal quand on a une grand-mère qui donne son avis ou l'aîné de la fratrie qui petit à petit se rapproche et voilà et a envie de donner son opinion sur des situations d'espace partagé et ça, je trouve ça sympa, je pense que c'est important... ».*

Ce travail de fond, lorsqu'il va jusqu'à son terme, est censé générer un certain nombre de points de repères : une conscience de la place des institutions ; une réflexion sur l'origine des difficultés rencontrées ; un travail des représentations de l'enfant et de sa place dans le système familial ; une intériorisation des notions de responsabilité et d'autorité parentale en référence à la loi et à la relation d'engagement.

#### *Un travail de fond rendu possible par les conditions de travail*

Les éducateurs sont unanimes pour déclarer qu'ils ont trouvé au sein des établissements des conditions de travail idéales, qui expliquent en grande part les résultats qu'ils ont pu obtenir. D'une part, un bon accueil, une ambiance agréable, des partenaires volontaires et surtout la sensation de n'être pas perçu comme quelqu'un d'imposé par la direction ; d'autre part, une grande liberté d'action, la possibilité d'accéder à pratiquement toutes les salles et d'intervenir à tout moment, sans que personne n'y trouve rien à redire.

#### *Du renforcement ou du rétablissement du lien entre l'élève et les parents*

L'un des objectifs sous-jacents du dispositif est également de rétablir ou de renforcer le lien entre le jeune et ses parents, notamment en donnant aux parents des outils afin qu'ils puissent être plus présents auprès de leur enfant. Et, en ce sens, il semble bien que le dispositif fonctionne. Une CPE : « *Et puis, il y a un autre objectif et là il (l'éducateur) fait fort quand même mais il est pas tout seul, il y a aussi la psychologue, il arrive à mettre du lien, de la liaison entre l'enfant et le parent et ça, c'est fort ! ».* Plus concrètement, cet accompagnement permet manifestement à certains jeunes de passer plus de temps avec leur(s) parent(s), un temps qui leur est entièrement consacré « *Je vois ma mère un peu plus et elle prend du temps pour moi »* (un élève).

Ce renforcement du lien passe aussi par le langage : selon la psychologue, « *(au sein de la famille) on réapprend à se parler, à se dire des choses et ça, je trouve que c'est drôlement bien parce que c'est un dispositif quand même exceptionnel, honnêtement hein ».*

### *Des parents rassurés*

Ce qui semble particulièrement rassurer les familles, parents et jeunes, c'est la régularité dans l'accompagnement qui caractérise le dispositif. Savoir que l'éducateur est là, jamais très loin, que chaque semaine il fera un point, un petit bilan, sert de repère et aide à avancer.

Maman de C.: « *Ah oui, je suis vraiment rassurée par rapport à ce que fait le travail et le suivi de ... (prénom de l'éducateur), je n'ai rien à dire, ça s'est amélioré petit à petit* ».

Un autre élément est particulièrement apprécié : c'est le fait que l'éducateur soit en mesure de cadrer, d'aider, soutenir, préciser la loi, à la fois pour le jeune et pour les parents.

C'est la somme de tous ces éléments qui amène la plupart des familles à collaborer de manière positive. La plupart, ainsi que cela a été souligné ci-dessus, encadrent désormais davantage le jeune, ou du moins, sont disposées à mieux l'encadrer.

### *Le rôle de chacun des membres de la famille mieux défini*

Pour la psychologue : « *Bien souvent ces familles réussissent à se réapproprier, bon évidemment, ce n'est pas bisounours, mais on y arrive hein, on peut avoir des améliorations surtout sur l'investissement du papa, bien souvent, on se rend compte que la maman porte tout à bout de bras et que quand le papa finalement aussi retrouve son rôle, que chacun, finalement, trouve ses rôles dans la famille, sa place, c'est quand même plus fluide, c'est quand même plus facile, on sait de quoi on parle, on sait jusqu'où on peut aller et ce qu'on attend...* »

### *Les parents renouent des liens avec le collègue*

Un autre résultat positif du dispositif fait la fierté de ceux qui y participent : obtenir que des parents a priori « perdus » pour l'institution scolaire renouent des liens avec elle, faire évoluer leurs représentations de l'école. Ceci est clairement exprimé par la psychologue : « *On est content avec les éducateurs parce que sur la fin de l'année, on a une relance de la part de la famille alors qu'au départ, on a quand même des gens particulièrement abîmés, on va dire, parce que pointés du doigt, parce que le gamin a des difficultés, parce que les parents sont hésitants, pour toutes ces raisons-là et on retrouve donc, du coup, là sur la fin de l'année, dans l'ensemble mais pas pour tous, donc globalement, on a des parents qui ont renoué des liens avec le collègue. Ca, c'est génial...* »

#### *2.2.2. Du côté des élèves*

L'accompagnement vise à rétablir un lien de « tutoralité » verticale fondé sur la notion de référence (à l'éducateur, à l'équipe, aux parents) et faire intérioriser par les jeunes la notion d'interdit. Lorsque ce résultat est – au moins partiellement – atteint, une amélioration des comportements plus ou moins marquée est observable.

## *Une amélioration du comportement des élèves*

En matière de comportement, même si tous ne progressent pas, certains résultats sont spectaculaires. Une CPE : « *Donc A. et H., quand je regardais, pas une heure de retenue, pas une exclusion de cours en un trimestre alors que ce sont des élèves, qui, l'an dernier, étaient parfois exclus de cours plusieurs fois par semaine, H. plusieurs fois par jour. Donc, effectivement il y a eu une progression* ».

Maman de C., Chaudron : « *Avant, c'était très difficile avec parce qu'elle faisait rien, elle répondait, tout mais maintenant, ça a eu un changement complètement, je suis fière d'elle. Plus de mots dans son carnet de professeurs disant qu'elle bavarde* ».

De fait, à l'observation des bulletins scolaires, l'effet du dispositif en matière de changement de comportement apparaît clairement. Sur l'échantillon des élèves bénéficiaires, dans 9 cas sur 21 il est fait référence dans l'appréciation à une évolution positive du comportement ou de la participation. Cette proportion n'est que de 1 sur 12 pour l'échantillon témoin.

Ces changements de comportement se manifestent de deux façons :

### ★ *Plus de respect de l'élève envers les adultes*

Le changement chez son enfant, la maman de K. l'a perçu à partir du mois d'avril-mai. « *Il parlait avec le psychologue d'une autre façon à mon égard. Avant, tout était de la faute de maman. Là, il sait que c'est de sa faute...* ». Depuis, tout a changé, le contact, auparavant difficile, voire impossible, a été rétabli. « *Avant, on ne pouvait plus parler, on peut rire, on peut parler. Ah oui ! Dès qu'il rentrait, c'était des paroles vulgaires comme au collège, c'était trop, hou, c'était des mots franchement à faire mal en fait.* ». Et si tout n'est pas parfait, le changement est spectaculaire : « *(les méchancetés), ça vient de temps en temps mais c'est très rare et quand il me dit quelque chose qui me fait mal, il revient tout de suite dessus, il sait qu'il m'a blessée, il fait tout pour que je lui pardonne alors qu'avant, c'était : « Tiens, prends ça et puis voilà ! » ».*

Et cette maman le dit clairement : ce changement, elle le doit à l'action conjuguée de l'éducateur et du psychologue, qui ont notamment su changer son regard sur un certain nombre de choses essentielles « *Il part sur la base où son père était comme ça avec moi, sans marque de respect (maman divorcée depuis une douzaine d'années) donc lui, il doit être pareil mais c'est avec le temps quand ... (prénom de l'éducateur) et le psychologue lui parlaient en lui faisant comprendre qu'une femme, ce n'est pas un objet, une maman, ce n'est pas un robot, une femme de ménage. S'il avait continué, je suis sûre qu'il aurait été en prison parce qu'il se laissait tenter à faire n'importe quoi pour faire plaisir aux copains, pour faire plaisir aux copines* ».

Obtenir un changement d'attitude vis-à-vis de l'adulte n'est pas chose aisée. L'évolution est lente mais elle est aussi parfois partielle. La perception de l'évolution de L. est à cet égard symptomatique : en progrès du point de vue de la vie scolaire, pas du point de vue des enseignants. Selon la CPE (à propos de L.) : « *Il bouge toujours*

*autant, il a toujours son étiquette de pénible auprès des professeurs parce qu'il l'est : il est tout le temps en retard, il amène pas ses affaires, il fait pas ses leçons mais pfff, je trouve quelque part qu'au niveau de la vie scolaire, il y a une accroche, c'est-à-dire qu'on obtient plus facilement de lui du respect, du retour à la raison, de la réflexion sur les problèmes qu'il pose par rapport à avant. Avant, soit il frappait, soit il insultait et puis dès qu'on lui posait une question : « Mi connais pas, mi connais pas ». Il n'y avait aucune analyse. Rien. Et maintenant : « Ah oui madame. Ah oui quand même ». Je lui dis : « Bon, tu vas faire une lettre, tu vas présenter tes excuses au professeur ». « Moi, mi va faire » et il fait ! Depuis la rentrée, depuis octobre, si on regarde le bulletin, on va toujours voir « élève perturbateur, ravageur, ne fait rien... ». Voilà quoi. Moi je trouve qu'il y a du mieux. C'est normal, les professeurs n'ont pas cette lecture que nous, on peut avoir à la vie scolaire ».*

### ★ *Une meilleure écoute*

*Une CPE, à propos d'un élève : « Il y a un peu de positif dans son comportement depuis le suivi (...) H. est plus rentré dans les rangs, moins perturbateur, plus présent au collège, moins rebelle, moins agité dans tous les sens, en tous les cas dans les murs. Voilà. Mardi soir, on a failli avoir un incident à l'extérieur du collège, on a toute une bande des Alizés qui sont descendus, j'ai cru entendre que c'était une histoire de jeune fille qui avait piqué le petit ami de quelqu'un de là-haut enfin bref, et ils étaient bien une cinquantaine devant le collège et H. était en train d'invectiver un élève de l'autre établissement et chose qui peut-être avant n'aurait pas été aussi simple, moi je suis sortie et j'ai essayé de discuter avec lui, j'ai essayé de casser un petit peu ce ton qui commençait à monter et tout ça et il m'a dit : « Ah oui, Madame, vous avez raison. Bon, ben, je vais rentrer chez moi ». Alors, ça, ça m'a... car d'habitude, ça ne se passe pas comme ça J'ai l'impression qu'il écoute davantage. Il entend davantage. Je ne dis pas qu'il suit tout de suite mais il entend davantage ».*

### *Dans certains cas, une réussite presque totale*

H. et A. constituent des exemples de réussite, que l'un des éducateurs se plaît à évoquer. Au départ considérés comme des élèves particulièrement difficiles (l'éducateur a eu un jour, peu de temps après son inclusion dans le dispositif, à aller chercher le premier au commissariat), ils ont joué le jeu de l'accompagnement et ont modifié leur comportement à un point tel que la CPE a fini par les intégrer à un autre dispositif, celui du tutorat. Aujourd'hui en troisième et sortis ou en voie de sortie du dispositif, ils encadrent chacun d'eux un élève de sixième potentiellement à problèmes. Ou comment inverser un processus négatif chez des élèves qui présentent un potentiel peu ou mal exploité. Voici les propos de l'éducateur à ce sujet : «*Donc avec H., effectivement, on partait d'assez loin mais c'est pareil, c'est des élèves qui, comme A., pour moi ce sont les cas les plus représentatifs mais qui ont justement heu... l'intelligence et les capacités mais qui ne sont forcément mises au service de quelque chose qui va leur être favorable c'est-à-dire donc effectivement, ils ont le sens de l'analyse heu... l'intelligence pour pouvoir se positionner heu... et par exemple,*



*jouer entre guillemets les emmerdeurs puisqu'ils savent exactement ce qui va embêter la personne en face et cette année, j'ai l'impression qu'ils ont mis un petit peu ces capacités à leur service ».*

### *Réussir à garder des élèves au sein du collège*

La capacité à garder les élèves bénéficiaires au sein d'un établissement scolaire jusqu'à la fin de leur scolarité au collège peut constituer un indicateur de la plus ou moins grande efficacité du dispositif. En ce sens, on l'analyse comme un instrument de lutte contre l'érosion scolaire, contre les exclusions. Ainsi, les éducateurs rapportent nombre de cas où l'action des acteurs du dispositif a permis d'éviter que la situation ne dégénère et que l'élève n'«*explose en vol* ». Mais, bien qu'intéressante, cette approche reste parcellaire car elle néglige les modalités de cette permanence dans l'établissement.

Une CPE : *« L'objectif pour moi est atteint parce que finalement aucun de ces élèves n'a décroché, dans le sens où aucun n'a quitté l'établissement, donc pour moi le grand objectif est atteint. Maintenant, après, pour certains, il y a différents sous-objectifs : c'est l'amélioration du comportement, ça a été le cas pour certains, l'amélioration des résultats scolaires, c'est le cas pour certains et l'amélioration de la perception de l'école pour les parents et c'est le cas pour certains ».*

Cela étant, si les résultats sont moins spectaculaires en termes de lutte contre l'absentéisme qu'en termes de lutte contre les comportements répréhensibles, on note toutefois (voir le tableau des bulletins scolaires en annexe 1) que les absences diminuent au long de l'année chez 8 élèves (sur 21) chez les bénéficiaires contre 1 (sur 12) pour ceux de l'échantillon témoin mais surtout qu'il est somme toute rare qu'elles augmentent significativement (3 sur 21).

Cela étant, il faut relativiser au regard de l'importance du contexte. Le nombre de décrocheurs est beaucoup plus important au collège Bourbon car il est excentré par rapport aux quartiers de rattachement et donc la probabilité de croiser un membre de famille en cas d'école buissonnière est bien moins grande que pour le collège du Chaudron.

### *Un dispositif avant tout pour les élèves sans père ?*

Il semble néanmoins que l'absence d'un père à la maison ou sa défaillance augmente la probabilité de réussite de l'action de l'éducateur. Une CPE : *« Moi, j'ai l'impression que ... (prénom de l'éducateur) peut être efficace sur des profils d'élèves, je vais dire quelque chose d'un peu primaire mais je vais le dire quand même, qui n'ont pas de papa ou qui n'ont plus de papa ou qui ont un papa mais qui est défaillant entre guillemets ou une maman qui essaye de faire un peu tout, qui a plusieurs enfants, je pense que là il remet un peu de liant dans le rôle entre la maman et l'enfant et dans le suivi que cette maman peut avoir et dans le rôle de ce jeune-là dans la famille ».*

L'éducateur aurait donc un impact d'autant plus fort qu'il est un homme et qu'il incarne l'image du père absent.

Maman de K.: « *Le fait que ... (prénom de l'éducateur) soit un homme, c'est important car K. a pu parler avec un homme ! Il (l'éducateur) lui parle franchement avec une certaine autorité. K. sait qu'il n'est plus le mâle* ».

### **3. Relativiser la réussite du dispositif**

#### **3.1. De possibles interférences**

Certes, le rôle des acteurs majeurs du dispositif, que nous venons d'analyser, est essentiel mais on ne peut omettre les éventuels effets d'autres facteurs.

En premier lieu, le degré de maturité des élèves : certaines des évolutions positives constatées parmi les élèves du dispositif peuvent probablement être imputées à la maturation qui accompagne l'avancée en âge.

En second lieu, l'influence des classes relais. Il s'avère que certains élèves du dispositif, suite au passage dans ces classes, ont fait de réels progrès, qui rendent possible leur intégration définitive au collège, chose qui semblait parfois impossible eu égard à la situation initiale.

Selon cette CPE : « *K. a fait un début d'année très difficile où vraiment il a touché le fond quoi. Il était en consommation, en conduite à risque, en clash avec sa maman, en décrochage scolaire, absentéisme (...). Il est donc allé en classe relais au mois d'octobre et depuis qu'il y est, ça se passe bien. (...) il a fait des progrès dans l'attitude c'est-à-dire qu'il a compris qu'il n'était pas obligé de suivre quand autour de lui ça bougeait, ça ravageait. Il était capable de garder un certain calme et une certaine distance vis-à-vis de ça. Là, on va préparer son retour définitif au collège...* »

Il est évidemment difficile d'évaluer, parmi les progrès accomplis par les jeunes, ce qui relève de leur suivi dans le cadre du dispositif et ce qui relève de leur intégration temporaire à une classe relais...

#### **3.2. Les limites du dispositif**

##### *Le problème des élèves pris tardivement dans le dispositif*

Actuellement le recrutement des élèves se fait à tous les niveaux de la scolarité, de la sixième à la troisième. Dès lors, se pose la question de l'intérêt de prendre les élèves de troisième, auprès de qui les éducateurs disposent finalement d'un temps très limité pour travailler. Dans une perspective de gestion optimale, il conviendrait probablement de concentrer les efforts sur les élèves de sixième et de cinquième, et principalement les plus jeunes, qui, pour certains, s'ils ne sont pas suffisamment accompagnés dans la phase transitoire d'adaptation au nouveau contexte du collège, peuvent très vite décrocher.



## *La nécessité de penser des solutions alternatives pour les élèves en très grandes difficultés*

Une partie des effectifs des établissements est en très grandes difficultés. Ces élèves, qui ont accumulé beaucoup de lacunes et subissent excessivement le système scolaire, constituent un casse-tête pour les éducateurs. Un éducateur l'exprime de façon explicite : « (...) *pour certains élèves, ils sont tellement ancrés dans, on va dire, ce que l'on pourrait appeler de la prédélinquance ou des choses comme ça, quoi, avec... du refus de l'autorité, ce genre d'attitude que même avec de l'aide, enfin, avec le suivi d'un éducateur, par exemple, faire changer l'image qu'ils proposent d'eux au sein du collège, est très difficile...* ».

Les résultats obtenus sont de surcroît très fragiles car ces élèves restent prisonniers de leur image de perturbateur et les efforts qu'ils peuvent faire sont susceptibles d'être réduits à néant à la première difficulté, à la première remarque – ce qui inmanquablement va se produire. Dans ces conditions, l'accompagnement est peu efficace car la probabilité de les conduire jusqu'en troisième dans le cadre d'une scolarité « normale » est très faible.

Pour ces cas spécifiques, il faut nécessairement des solutions alternatives : des aménagements de la scolarité ou des déplacements vers des structures plus adéquates. Les éducateurs interrogés sont partisans de deux solutions : soit la classe relais, qui constitue une bonne solution mais n'est pas toujours facile à mettre en place ; soit le placement en Maisons Familiales Rurales (MFR), où la pédagogie du faire remplace la pédagogie du savoir, et dont la valorisation du travail manuel qu'elles sous-tendent peut ouvrir des perspectives à certains élèves. Ces MFR présentent l'intérêt de distribuer des diplômes et donc de laisser ouverte la possibilité de continuer ses études, notamment en bac professionnel. L'un des arguments avancés est que les élèves concernés, qui ont souvent des déficits d'attention et des troubles du comportement en classe se trouveront probablement plus à l'aise dans un système où ils n'ont pas à « *rester plusieurs heures par jour assis sur une chaise derrière une table* ».

### *Quand les élèves n'associent pas école à lieu d'apprentissage*

Les élèves auprès desquels l'expérience est un relatif échec sont des élèves qui n'associent pas l'école à un lieu d'apprentissage. Certes, tout n'est pas négatif dans le sens où ils ne rejettent plus l'idée de venir passer leurs journées dans l'établissement plutôt que de « *traîner à l'extérieur* », mais ils le conçoivent plutôt comme un lieu de vie comme un autre, où ils viennent retrouver leur bande de copains. Pour ces élèves, en général, le relationnel avec les enseignants reste compliqué.

### *L'éducateur n'est pas un professeur à domicile*

L'une des limites du dispositif est que l'équipe et, en particulier l'éducateur, ne pourra jamais pallier les carences accumulées par certains élèves. Elle pourra travailler sur les aspects sociaux, sur la socialisation, sur les questions éducatives, mais en aucun cas se substituer aux enseignants et travailler à la place de l'élève.

Et d'ailleurs, rares sont les cas d'amélioration sensible du niveau scolaire. L'observation des bulletins révèle néanmoins une progression des notes chez 4 élèves bénéficiaires (sur 21) contre 0 (sur 12) parmi les élèves témoins.

### *Un dispositif opérationnel seulement le temps du collège...*

Ce dispositif trouve également une limite dans le fait qu'il ne soit opérationnel que pendant les années du collège. Lorsque l'élève quitte l'établissement, il sort du dispositif, sans suivi particulier et peut se trouver confronté à de nouvelles difficultés qui l'empêcheront de poursuivre sa scolarité dans des conditions normales. Il demeure néanmoins probable que pour certains élèves (et certaines familles) les effets auront été suffisamment prégnants pour que le regard sur le système scolaire ait durablement changé. On peut alors penser que ceux-ci auront une scolarité normale au lycée.

### *L'importance de la continuité dans le suivi*

Il paraît essentiel qu'il y ait une continuité dans le suivi, autrement dit que les éducateurs soient stabilisés durablement sur un établissement. Dans la mesure où les relations avec les élèves du dispositif, du moins avec certains, intègrent nécessairement une composante affective, le changement d'éducateur est susceptible d'engendrer des réactions de rejet. Un éducateur, à propos d'un élève : « *Ah, grande histoire avec K. ! On a eu de grosses difficultés après le départ de ... (prénom de l'éducateur précédent) parce qu'il (l'élève) était très investi dans la relation avec lui et donc, du coup, moi quand je suis arrivé, il y a eu un conflit d'intérêt où euh...il m'a pas du tout accepté, donc il y a eu une période où il n'acceptait pas du tout le suivi euh... par contre, la maman l'acceptait très bien, donc c'est ce qui nous a permis de rattraper* ».

Le problème est qu'une partie de ces jeunes souffre d'un syndrome de l'abandon. Abandonnés pour certains par leur père, ils vivent le départ d'un éducateur auquel ils ont accordé leur confiance comme une trahison. Dans ces conditions, quel est l'intérêt de nouer une nouvelle relation si elle est destinée à se terminer dans les mêmes conditions ?

On comprend dès lors toute la difficulté pour un éducateur qui aurait à prendre la relève d'un de ses collègues. Et d'ailleurs, même s'il parvenait à nouer une relation avec les enfants qui se sentiraient orphelins du précédent éducateur, les choses, selon toute probabilité, resteraient compliquées. Le même éducateur, à propos de K. : « *Il y a toujours quand même un petit flottement. Par exemple, la dernière fois, j'ai eu une petite altercation avec lui, par rapport à un fait qui s'est passé au collège où justement, il m'a dit : « Mais de toute façon, je ne vous aime pas et je préfère mon ancien éducateur » ».*

### *Il faut du temps pour mesurer les effets du dispositif*

Il apparaît, enfin, que le facteur temps est primordial dans la mise en place du dispositif mais également dans l'obtention de résultats. « *Pour l'action en elle-même, c'est une action qui demande du temps. Un an, c'est la période minimale pour pouvoir*

voir les... comment on pourrait dire ... pour pouvoir un peu mesurer l'évolution du travail avec les élèves » (un éducateur).

### 3.3. Des points à améliorer

#### *Clarifier dès le départ le rôle de l'éducateur auprès des enseignants*

Enseignante 1 : « *Le rôle de l'éducateur devrait être moins flou, quand il est présenté, il faudrait mieux connaître son rôle, les moyens d'action dont il dispose...* ».

Enseignante 2. « *Le rôle de l'éducateur devrait être mieux défini au départ. Dans quel sens lui, il peut aller ... parce que nous on ne sait pas trop. Mieux définir son rôle, ses actions, ses moyens d'action et qu'on puisse savoir à quoi s'en tenir dès le départ. A quel moment peut-on aller le voir ? Pour quels sujets ?* ».

Enseignante 3. « *Au départ, je voyais ça plus comme un aspect beaucoup plus social. Je pensais qu'il était plus en relation avec l'assistante sociale, que c'était quelqu'un envoyé par l'assistante sociale* ».

De toute évidence, la tâche de l'éducateur serait facilitée si sa mission, les objectifs, étaient clairement explicités dès le début de l'année aux enseignants. En l'état actuel des choses, certains enseignants pensent que l'éducateur est uniquement là pour recadrer les élèves dont les comportements sont répréhensibles et ne perçoivent pas le travail fait à l'extérieur de l'établissement et ses retombées concrètes sur la scolarité du jeune. Autrement dit, on en revient à l'une de clés, déjà énoncée, de la réussite du dispositif : l'importance d'un développement maximal de la communication entre les acteurs.

#### *Ecrire un compte-rendu pour les conseils de classe et /ou y inviter les éducateurs*

Dans l'optique d'intensifier le lien avec les enseignants, il pourrait être intéressant, avec l'accord des intéressés et de la famille, que l'éducateur rédige à l'intention des participants au conseil de classe un compte-rendu susceptible de valoriser l'élève, en pointant notamment les progrès accomplis selon lui par ce dernier. La psychologue : « *Quelques fois, l'éducateur est sorti en disant : « Ben mince, on a le sentiment que ces points-là, alors que nous, on les avait valorisés, on a le sentiment qu'ils n'en ont pas tenu compte alors que ça comptait énormément dans la vie du jeune, vous voyez* ». Se pose de façon corrélative la question de la participation de l'éducateur aux conseils de classe. Au collège du Chaudron, celui-ci était convié, pas au collège Bourbon. Indépendamment de la lourdeur de la tâche étant donné le volume horaire que représente une présence aux conseils de tous les élèves du dispositif, cette présence n'a de sens que si l'éducateur est réellement écouté. A défaut, et a minima, un point pourrait être fait entre l'éducateur et le professeur principal mais, en tout état de cause, le compte-rendu écrit évoqué ci-dessus prendrait tout son sens.

Quoi qu'il en soit, utiliser un mode de communication écrite (rapport, note de synthèse) permettrait à tous les membres du collège de mieux connaître et de mieux comprendre ce dispositif, tout en l'intégrant.

### *Susciter des échanges entre le psychologue et le CPE*

S'agissant de la relation psychologue-CPE, elle ne semble pas actuellement très développée mais on peut penser qu'elle serait porteuse. Une CPE : « *Il n'y a pas de contact ou d'échange avec le psychologue, j'aimerais qu'il m'éclaire un petit peu sur l'avancée des choses, m'éclairer sur la façon dont on doit aborder tel ou tel élève, ça c'est intéressant* ».

## CONCLUSION

Au terme de cette étude, il nous est possible d'établir un premier bilan des avancées que le dispositif mis en place par l'AMAFAR semble avoir permises.

1. Il engendre des avancées concrètes en termes de lutte contre le décrochage scolaire. L'analyse comparative des bulletins scolaires d'élèves bénéficiaires et d'élèves témoins montre que chez les sujets bénéficiaires sur lesquels il produit un effet, l'absentéisme ne baisse pas de façon spectaculaire mais qu'au minimum il se stabilise. En revanche, à défaut le plus souvent de contribuer à faire progresser les résultats, il est manifestement à l'origine d'améliorations sensibles des comportements.
2. Il recrée du lien là où il faisait parfois défaut. En particulier, il incite certains élèves à instaurer de nouvelles relations avec leurs parents ou à renouer avec des traditions culturelles et culturelles de la famille. L'apaisement des tensions et la reconnaissance des progrès accomplis permettent souvent de densifier les liens. Les jeunes sur lesquels le dispositif a été efficace se sentent finalement appartenir à une communauté familiale, scolaire : ils ne sont plus seuls face à leurs difficultés.
3. Il suscite le développement de la coéducation et la réconciliation des parents avec le collège dans la mesure où le travail de lien et de médiation que proposent l'éducateur spécialisé et le psychologue se concrétise aussi dans l'accompagnement parental.
4. Il permet de créer une véritable reliance entre les acteurs de la relation famille-école. Les équipes éducatives, comme les parents, approuvent ce « fil rouge » nécessaire à une relation pacifiée et donc plus saine.

Quant à l'évaluation globale que l'on peut faire du dispositif, tout est a priori question d'adéquation entre les objectifs et les résultats obtenus. Or l'ambition des acteurs n'est pas forcément démesurée. Bien au contraire, beaucoup considèrent que l'effet est positif à partir du moment où il a profité à au moins un élève. « *A partir du moment où on met en place un dispositif et qu'il y a un élève pour qui ça fonctionne, ça veut dire*

*que quelque part, c'était la réponse pour cet élève-là* » (CPE). « *Même si on en sauve qu'un, c'est bénéfique !* » (enseignant). En réalité, il s'avère qu'il profite à bien plus d'un élève. Par conséquent, notre évaluation est positive. Il semble que l'AMAFAR ait su trouver la formule adéquate pour intégrer un établissement public, s'y faire accepter et apprécier tout en obtenant des résultats probants auprès des élèves sélectionnés. En d'autres termes, dans la mesure où ce dispositif de lutte contre le décrochage semble réellement aller dans le sens d'une meilleure cohésion sociale, il nous apparaît souhaitable de l'étendre à d'autres établissements.

In fine, nous tenons à préciser – et nous nous en félicitons - que les informations ont toujours très bien circulé entre la direction de l'AMAFAR et notre cellule évaluatrice. Des réunions ont eu lieu régulièrement, tous les deux mois en moyenne, avec le porteur du projet. Les relations que nous avons entretenues avec les équipes pédagogiques des deux collèges ont été tout aussi satisfaisantes. Tous les acteurs : personnel de direction, CPE, etc... nous ont toujours bien accueillis et ont soutenu nos interventions avec constance.

**ANNEXE 1. SYNTHÈSE DES BULLETINS SCOLAIRES DES ÉLÈVES BÉNÉFICIAIRES ET DES ÉLÈVES TÉMOINS - COLLEGE DU CHAUDRON/COLLEGE BOURBON – ANNÉE 2011-2012**

Elèves bénéficiaires du dispositif année 2011-2012		T1	T2	T3
1. AB.	Absences	18	16	7
3 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	14	14	12,5
	Appréciation	Amélioration du comportement, fait du sport		
2. J.	Absences	0	9	13
5 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	6	6	6
	Appréciation	Travail et comportement : une catastrophe tout au long de l'année		
3. Mi.	Absences	13	22	33
3 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	6	7	3
	Appréciation	Le comportement s'est amélioré, manque de concentration		
4. K.	Absences	19	43	51
4 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	7	2	7
	Appréciation	Trop d'absences, difficile de l'évaluer...		
5. C.	Absences	0	0	1
5 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	7	6	6
	Appréciation	Ensemble toujours faible. Des efforts ont été notés dans le comportement		
6. Da.	Absences	8	30	8
3 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	11,5	8,7	9,3
	Appréciation	Manque de concentration		
7. B.	Absences	52	55	21
3 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	12	4	4,7
	Appréciation	Très calme toute l'année		

8. Y.	Absences	2	1	17
4 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	5	4	4,5
	Appréciation	Perturbe le cours. Attitude à la limite de l'acceptable		
9. MO.	Absences	19	28	20
4 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	7	7	6
	Appréciation	Agitée et perturbatrice		
10. MM.	Absences	15	43	45
4 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	6	3	3
	Appréciation	Aucun travail. La scolarité n'a aucune importance. Inquiétant pour l'avenir		
11. AD.	Absences	10	3	0
4 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	8	8	10,5
	Appréciation	Amélioration des résultats et du comportement. Travail irrégulier		
12. F.	Absences	12	51	42
6 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	12	8,5	4
	Appréciation	Trop d'absences, niveau faible		
13. MA.	Absences	13	47	29
4 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	9	9,5	6,5
	Appréciation	Trop de bavardages. Ne fait rien.		
14. E.	Absences	5	4	4
3 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	10,3	9,8	10
	Appréciation	Amélioration du comportement dans certaines matières. Des efforts irréguliers		
15. R.	Absences	28	23	13
3 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	11	9	13
	Appréciation	Des efforts dans la participation		

16. L.	Absences	8	10	8
4 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	6	6	6
	Appréciation	Un léger mieux dans l'attitude mais le travail reste insuffisant		
17. MG.	Absences	25	27	12
3 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	12,75	12,63	12,82
	Appréciation	Assez satisfaisant, sérieuse		
18. S.	Absences	17	12	17
3 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	10,2	8,5	8,6
	Appréciation	Comportement agité, bavarde. Trop peu de sérieux		
19. ME.	Absences	26	15	8
4 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	10,5	9	10
	Appréciation	Timide. Doit plus participer à l'oral		
20. JO.	Absences	51	21	9
4 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	9,5	13	13,3
	Appréciation	En progrès. Participe davantage		
21. Z.	Absences	42	31	12
5 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	10,6	11,5	12,3
	Appréciation	En progrès, du sérieux, plus impliqué		



Elèves témoins Année 2011-2012		T1	T2	T3
N°1	Absences	5	1	7
6 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	11	11	8
	Appréciation	Résultats en baisse. Manque de travail. Attitude très souvent désagréable.		
N°2	Absences	26	36	33
5 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	6,5	4,5	5
	Appréciation	Elève en décrochage. Trop d'absences et trop de retards		
N°3	Absences	10	9	23
4 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	5,5	3	5
	Appréciation	Catastrophique. Motivation inexistante		
N°4	Absences	7	0	6
4 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	6,5	5	6
	Appréciation	Très insuffisant. Aucun travail. Problèmes de comportement		
N°5	Absences	8	18	20
4 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	10,3	9,5	9,2
	Appréciation	Beaucoup de bavardage toute l'année, peu de concentration		
N°6	Absences	25	14	10
4 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	7,5	8,5	8,3
	Appréciation	Elève peu sérieux, pas de matériel, trop de bavardage		
N°7	Absences	7	4	20
5 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	10	9,5	10
	Appréciation	Des efforts de comportement et de travail mais des difficultés persistent		

N°8	Absences	7	20	32
3 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	11	8,5	10
	Appréciation	Résultats légèrement en progrès au 3 <sup>ème</sup> trimestre mais un manque de motivation		
N°9	Absences	6	4	25
5 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	8	10	8
	Appréciation	Manque de travail. Attitude négative. Bavardages		
N°10	Absences	36	19	27
3 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	11,8	10,5	10,1
	Appréciation	Elève moyenne, peu de concentration		
N°11	Absences	36	47	49
5 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	9,8	10,5	9,7
	Appréciation	Résultats faibles mais attitude correcte, sérieuse		
N°12	Absences	39	30	30
3 <sup>ème</sup>	Moyenne des notes	2,5	3,5	3,8
	Comportement	Elève démotivé, peu de sérieux, résultats très faibles		

## **ANNEXE 2. GRILLES D'ENTRETIENS**

### **1. Grille d'entretien pour les éducateurs spécialisés**

#### L'insertion du jeune dans le dispositif

Depuis quand ? Comment ? Qui l'a repéré ? Pour quelles raisons le jeune a-t-il été inséré dans le dispositif ? (absentéisme, comportement, résultats scolaires etc.)

#### L'entretien éducatif

A quel rythme ? Comment les rencontres entre le jeune et l'éducateur se passent-elles ? De quoi parlent-ils ? (notes, devoirs, comportement du jeune à l'école et à la maison, relations avec les camarades, les enseignants, problèmes etc.) Quels sont les types d'aide proposés par l'éducateur spécialisé ? (soutien scolaire, préparation à l'orientation etc.)

#### La consultation éducative

Selon quelle fréquence ? Comment les rencontres entre le jeune, ses parents, l'éducateur et le (la) psychologue se passent-elles ? De quoi discutent-ils ? (relations du jeune avec les parents et les personnes de son entourage familial, participation aux tâches domestiques, cadre familial, horaires, sorties, activités extra-scolaires du jeune etc.)

#### Les effets du dispositif sur le comportement parental

Le (les) parents semble(nt)-il(s) respecter le cadre du contrat passé avec l'AMAFAR ?

#### Les effets du dispositif sur le comportement du jeune à l'école et à la maison

L'éducateur spécialisé constate-t-il une évolution au niveau de : la présence au collège, des résultats scolaires, des relations avec les enseignants et les camarades, du rapport à l'école du jeune et de sa famille, de ses relations avec ses parents et son entourage familial ?

#### Le rapport de l'éducateur spécialisé au dispositif

Quel regard porte-t-il sur le dispositif ? En est-il satisfait ? Est-il motivé par sa tâche ? Quels sont les points positifs ? Quelles sont les limites éventuelles du dispositif ? Y a-t-il des choses du (ou dans le) dispositif qu'il aimerait améliorer ? Quels sont les rôles respectifs de l'éducateur spécialisé et du psychologue ? En quoi sont-ils complémentaires ?...

## **2. Grille d'entretien pour les élèves bénéficiaires**

### La prise de contact avec l'éducateur spécialisé

Quand ? Comment cela s'est-il passé ? Pour quelles raisons le jeune a-t-il été inséré dans le dispositif ? (absentéisme, comportement, résultats scolaires etc.)

### L'entretien éducatif

A quel rythme ? Comment les rencontres entre le jeune et l'éducateur se passent-elles ? De quoi parlent-ils ? (notes, devoirs, comportement du jeune à l'école et à la maison, relations avec les camarades et les enseignants, problèmes etc.)

Quels sont les types d'aide proposés par l'éducateur spécialisé ? (soutien scolaire, préparation à l'orientation etc.)

### La consultation éducative

Selon quelle fréquence ? Comment les rencontres entre le jeune, ses parents, l'éducateur et le (la) psychologue se passent-elles ? De quoi discutent-ils ? (relations du jeune avec les parents et les personnes de son entourage familial, participation aux tâches domestiques, cadre familial, horaires, sorties, activités extra-scolaires du jeune etc.)

### Les effets du dispositif sur le comportement du jeune à l'école et à la maison

Y a-t-il chez le jeune une évolution au niveau de : la présence au collège, des résultats scolaires, des relations avec les enseignants et les camarades, du rapport à l'école du jeune et de sa famille, de ses relations avec ses parents et son entourage familial ?

### Le rapport du jeune au dispositif

Quel regard porte-t-il sur le dispositif ? En est-il satisfait ? Est-il motivé ? Echange-t-il sur le sujet avec ses parents ? En parle-t-il avec ses enseignants ? Y a-t-il des choses du (ou dans le) dispositif qu'il aimerait pouvoir changer ?

### **3. Grille d'entretien pour les familles**

#### La prise de connaissance du dispositif

Quand ? Comment ? Où ?

#### La consultation éducative

Selon quelle fréquence ? Comment les rencontres entre le jeune, ses parents, l'éducateur et le (la) psychologue se passent-elles ? De quoi discutent-ils ? (relations du jeune avec les personnes de son entourage familial, participation aux tâches domestiques, horaires, sorties, activités extra-scolaires etc.)

Que pense(nt)-il(s) de ces rencontres ?

#### Les effets du dispositif sur le comportement parental

Le (les) parents respecte(nt)-il(s) le cadre du contrat passé avec l'AMAFAR ?

#### Les effets du dispositif sur le comportement du jeune à l'école et à la maison

Le(s) parent(s) constate(nt)-il(s), chez leur enfant, une évolution au niveau de : la présence au collège, des résultats scolaires, des relations avec les enseignants et les camarades, du rapport à l'école du jeune et de sa famille, de ses relations avec ses parents et son entourage familial ?

#### Le rapport du parent (des parents) au dispositif

Quel regard porte(nt)-t-il(s) sur le dispositif ? En est(sont)-il(s) satisfait(s) ? Est (sont)-il(s) motivé(s) ? Echange(nt)-t-il(s) sur le sujet avec leur enfant ? Y a-t-il des choses du (ou dans le) dispositif qu'il(s) aimera(en)t pouvoir changer ?

## ANNEXE 3. ECHANTILLON D'ENTRETIENS

### Entretien avec un éducateur

G : Comment se passe cette expérience ?

E1 : Alors, le collègue du Chaudron, maintenant, j'y suis...ça fait pratiquement un an jour pour jour que j'ai commencé à travailler au collège du Chaudron. Alors, les faits marquants, on va dire, c'est... je suis très content de travailler ici parce que l'accueil qui a été fait à l'éducateur a été très bon et directement, tous les partenaires de terrain ici ont accroché, sont allés dans le même sens que moi. Je n'ai pas ressenti de frein ou de difficulté dans la démarche, ni de... Je ne me suis pas senti non plus quelque chose d'imposé par la direction ou par la CPE etc et donc c'était une ambiance agréable pour travailler et en plus avec des partenaires volontaires. C'était donc 100 % positif. Voilà un petit peu pour ce qui est du décor.

Pour l'action en elle-même, c'est une action qui demande du tps. Un an, c'est la période minimale pour pouvoir voir les... comment on pourrait dire ... pour pouvoir un peu mesurer l'évolution du travail avec les élèves. Pour certains (2) ça s'avère être quelque chose de très positif. Les deux élèves que j'avais en 4<sup>ème</sup> l'an dernier qui sont maintenant en 3<sup>ème</sup> : H. et A. (un sorti du dispositif l'autre sur le point d'en sortir). C'est pour ça que le travail est vraiment très agréable parce que, par exemple, Me B. les a intégrés à une autre démarche : le tutorat. Ils ont sous tutelle un élève de 6<sup>ème</sup>. Ce n'était pas forcément gagné à la base, connaissant le profil des élèves en 4<sup>ème</sup>. Ils sont arrivés en 3<sup>ème</sup> et donc là, il y a eu un petit peu ...on va dire que tout ce qu'on leur reprochait s'est un peu calmé. On a pu leur redonner leur chance. Eux, ont pris leurs responsabilités...Et on aboutit à quelque chose de très bon. Au départ c'étaient des ravageurs, tous les adjectifs qualificatifs qu'on veut leur donner, qui maintenant se retrouvent tuteurs d'élèves de 6<sup>ème</sup> donc il y a eu un peu un transfert de confiances etc et ça c'est très bon.

Ensuite, alors, les limites dans le travail, on va dire que ce qui est limité, c'est quand les élèves ont vraiment accumulé trop de lacunes et qu'ils subissent trop le système scolaire, on va dire, ordinaire. Il faudrait penser, à ce moment-là, à des aménagements ou des orientations dans des structures plus adéquates, c'est-à-dire que ... pour certains élèves, ils sont tellement ancrés dans, on va dire, ce que l'on pourrait appeler de la prédélinquance ou des choses comme ça, quoi, avec... du refus de l'autorité, ce genre d'attitude que même avec de l'aide, enfin avec le suivi d'un éducateur, par exemple, faire changer l'image qu'ils proposent d'eux au sein du collège, est très difficile..., des élèves qui sont catégorisés depuis 3 ans comme perturbateurs, l'élève, même s'il fait l'effort, à la première difficulté, il va forcément prendre d'un côté ou de l'autre une remarque qui va le faire rechuter, retomber dans cette posture, on va dire, de rebelle, de prédélinquant etc.

G : Ca veut dire que pour ces élèves votre accompagnement n'est pas très très efficace ?

E1 : Ah ! Voilà c'est ça. Après, du coup, l'accompagnement ne sera pas, on peut... En fait, j'ai un avis un peu mitigé. Effectivement, l'accompagnement ne sera pas efficace, ça veut dire que l'on ne va pas réussir à entre guillemets, à changer complètement les élèves et les ramener dans une scolarité, on va dire normale, c'est-à-dire non subie. Mais par contre, on peut éviter, mais je ne sais pas si c'est quelque chose de forcément positif, on peut éviter que ça dégénère, c'est-à-dire qu'il y a des situations avec certains élèves où même après j'ai eu un retour de certains enseignants qui m'ont dit : « Eh, ben, celle-là a été canalisée, ça l'a empêché de descendre plus bas et ça lui évite d'exploser, de se faire renvoyer etc. Et donc dans la mission principale du projet qui est de lutter contre l'érosion scolaire et donc du coup de lutter contre les exclusions etc., on peut dire effectivement qu'en partie, ça fonctionne

*parce qu'on arrive à garder des élèves au sein du collège mais par contre, on ne peut pas leur redonner une scolarité « normale », on va dire, au sein du même établissement.*

*G : Quelles solutions plus précisément proposez-vous? Y avez-vous réfléchi ?*

*E1 : Oui, oui, des solutions de scolarisation alternative. Par exemple, K. est parti un trimestre au collège Montgaillard dans une section spécialisée qui s'appelle la « classe relais ». Normalement, c'est quelque chose de juste transitoire, il doit revenir au collège hum... avec des acquis sociaux, comportementaux qu'il aurait pu prendre lors de son passage. Ça, c'est une des solutions. Les autres solutions, c'est des élèves en trop grosses difficultés, ne plus les... parce que schématiquement, je suis assez brouillon, je m'excuse... Ce qui se passe, en fait, c'est qu'un élève qui va commencer à avoir des difficultés scolaires euh comportementales en classe etc. si il va redoubler une première fois en 6<sup>ème</sup> ou en 5<sup>ème</sup> et ensuite on va hésiter à le faire redoubler une deuxième fois surtout s'il a déjà redoublé avant le collège et en fait, ce qui va se passer, c'est qu'il va prendre toutes les années les unes derrière les autres parce qu'au bout d'un moment, on peut plus faire redoubler un élève, que cet élève, on va avoir des exigences avec lui, alors qu'on ne peut pas du tout les avoir. J'ai eu le cas en conseil de classe et ...alors je ne veux pas jeter la pierre aux professeurs, ils ont un w très dur, un métier très difficile mais...euh donc moi, pour un conseil de classe, je ne me fais pas l'avocat des élèves, j'essaye de placer vraiment un éclairage sur leur situation mais ce qui s'est passé c'est qu'il y a eu un élève qui commence le trimestre avec 5 et demi de moyenne, tous les profs lui tombent dessus : comportement inadapté, pas de travail à la maison, pas de travail en classe etc. et moi, c'est juste un fait mais j'ai dit : « Cet élève a terminé la 5<sup>ème</sup> avec 3 de moyenne, il commence sa classe de 4<sup>ème</sup> avec 5 et demi. On peut reprendre la liste des élèves de la classe mais je ne pense pas qu'il y ait beaucoup d'élèves qui ont gagné deux points et demi de moyenne en passant une classe quoi, on ne peut pas avoir les exigences qu'on pourrait avoir avec un élève qui a 10 de moyenne et qui a le niveau pour passer en 4<sup>ème</sup> qu'avec un élève qu'on a fait passer parce qu'on n'avait pas le choix et après lui tomber dessus...sachant que tout ça enferme l'élève et le rend plus imperméable à l'aide qu'on peut lui donner après parce que les élèves de 4<sup>ème</sup> on va les retrouver avec euh ...en 4<sup>ème</sup>, ils ont eu 3 fois 3 trimestres : ça fait 9 fois les avertissements de travail et les avertissements de conduite ...donc à la première année de 3<sup>ème</sup>, par exemple, s'il a des avertissements de conduite et de travail, pour l'élève, cela n'a plus aucun sens, cela n'a plus aucun effet et puis finalement, l'avertissement travail et l'avertissement de conduite, c'est sa routine et on sait que c'est plus rassurant d'être dans une routine plutôt qu'être dans quelque chose de nouveau. C'est donc un petit peu l'effet inverse donc c'est pour ça que pour certains élèves, il faudrait une réorientation et dans les réorientations possibles, je pense aux MFR, où c'est la pédagogie du faire plutôt que la pédagogie du savoir, donc on va plus orienter les élèves euh vers des travaux manuels...alors ce n'est pas du tout une voie de garage du tout puisqu'on sort avec un diplôme et non pas un métier, un diplôme qui peut s'ouvrir, qui s'inscrit dans une continuité c'est-à-dire qu'un élève qui sort avec un diplôme d'une MFR peut après enchaîner avec un bac pro ou quelque chose comme ça et sauf que la pédagogie ne sera pas du tout la même, c'est-à-dire que les élèves ne seront pas placés derrière une table ou sur une chaise obligés de rester 7 heures par jour sachant que ce sont parfois des élèves qui ont des déficits de l'attention et des troubles du comportement. Donc ça c'est une des solutions et puis j'avoue que je n'ai pas assez travaillé en partenariat avec la Copsy pour voir quelle autre possibilité il y avait, quelle alternative au collège traditionnel comme on le connaît tous. Donc, après, voilà, ça évite aux élèves d'exploser en plein vol pendant leur scolarité. Après, il faut miser tout sur l'orientation post 3<sup>ème</sup> c'est-à-dire viser sur des CAP, des BEP, des MFR, quelque chose qui soit à leur portée et ça évite de quitter l'école avant 16 ans effectivement et c'est le but quand même de l'action que l'on mène.*

G : Donc ça veut dire que ceux que vous avez encadrés ont été « récupérés », ils ne s'inscrivaient pas dans ce...

E1 : Non, non, non, il y a des élèves avec qui je travaille en ce moment et pour qui j'ai bon espoir quand même qu'ils puissent s'en sortir euh...

G : Ce qu'on va faire c'est qu'on va prendre chaque cas par cas...Alors il y avait Y....

E1: Alors Y. est toujours présent. Alors, dans les généralités, ça doit être lié à l'âge, le passage de la 5<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup> est toujours lié à un gros changement, chez plein d'élèves je perçois ça le passage entre la 5<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> est décisif, les deux élèves que j'avais en 4<sup>ème</sup> l'an dernier étaient insupportables. Cette année, ils sont sortis du dispositif puisqu'ils ont su mûrir etc. et pour moi, c'est vraiment un passage clé et du coup, Y. est dans ce cas de figure c'est-à-dire qu'en 5<sup>ème</sup>, on arrivait à gérer les sautes d'humeur, les problèmes de conflit, le problème de rapport à l'autorité...autant que là en 4<sup>ème</sup>, ça explose.

G : Mais il fait toujours partie du dispositif ?

E1 : Il fait toujours partie du dispositif, il est suivi, c'est un élève que j'ai suivi beaucoup au début d'année, qui est passé en commission de vie scolaire donc la commission de vie scolaire, pour rappeler, c'est avant la commission de discipline, c'est comme un rappel à l'ordre avec la commission de discipline.

G : Pour Y., donc, ce n'est pas formidable...

E1 : Ce n'est pas formidable, effectivement.

G : Au niveau des contacts avec les parents, qu'est-ce que ça a donné ?

E1 : La maman de Y. est partenaire à 100%, elle se déplace aux rendez-vous, je n'ai pas trop de souci pour la rencontrer ; elle, elle est un petit peu parfois dépourvue, on va dire qu'elle entretient un peu avec son fils un sentiment de victimisation de son fils. En fait, son fils se sent victime, et c'est tout à fait normal, c'est un truc que j'ai retrouvé avec plein d'élèves.

G : La maman tient donc pour son fils ?

E1 : Oui parce qu'en fait, on va entrer dans des problématiques vraiment personnelles et familiales. Y. avait un grand frère dont la scolarité, c'est passer bon gré, mal gré au collège du chaudron donc ça veut dire qu'il n'a pas eu une scolarité exemplaire et ce gamin (Y.) quand il est arrivé en 6<sup>ème</sup>, avant d'avoir un prénom, il avait déjà un nom quoi si l'on peut dire...donc euh, il a commencé à avoir des difficultés etc. et la maman en fait, elle, on va dire qu'elle entretient ce sentiment de victimisation parce qu'elle en a marre d'être toujours sollicitée par le collège pour dire que Yann a fait une bêtise, donc elle, elle est entre deux feux, c'est-à-dire qu'elle a la version de son fils qui, lui, se défend et parfois ment pour se trouver un alibi par rapport aux fautes etc. et elle a la version des professeurs, de la CPE, du principal, donc on va dire qu'elle est entre ces deux feux et du coup, soit elle se rapproche de son fils et dans ce cas-là, elle entretient ce sentiment de victimisation et elle se montre contre le collège, soit elle prend part un petit peu, enfin, elle croit ou elle va dans le sens un petit peu que lui impose le collège et dans ce cas-là elle se désolidarise de son fils et dans ce cas-là aussi c'est difficile pour une maman ...

G : Il n'y a pas eu d'amélioration au niveau des notes, du comportement, de l'absentéisme ?...

E1 : Au niveau de l'absentéisme, ça va. De manière générale, et c'est une des différences et ça n'a pas changé par rapport au dispositif tel qu'il est au collège Bourbon c'est que moi je ne traite finalement pas beaucoup d'absentéistes. Il n'y a pas beaucoup d'absentéistes au collège. Au niveau du comportement, c'est un gamin qui s'est maintenu et c'est toujours en dents de scie c'est-à-dire qu'il va y avoir un rappel à l'ordre, finalement soit il va se calmer soit le rappel à l'ordre va avoir l'effet inverse et le pic de violence va augmenter et finalement après, ça retombera, donc c'est vraiment en dents de scie.

G : Il n'y a donc pas eu de changements particuliers...



*E1 : Non jusqu'au prochain, par exemple, là ça fait trois semaines qu'il s'est calmé, il a eu la commission de vie scolaire, il s'est bien calmé...*

*G : Qu'est-ce que vous pouvez lui apporter ?*

*E1 : Euh...J'essaye de lui, alors comment expliquer ça, Y., j'essaye de lui ... Ces élèves parfois n'ont pas le recul nécessaire et c'est normal puisqu'ils sont en pleine adolescence et ils n'ont pas forcément la maturité pour s'en rendre compte mais ...ils n'ont pas en mains toutes les cartes pour, comment expliquer ça, j'essaye de lui donner le recul et de lui, on va dire, et ça c'est important et ça revient avec beaucoup d'élèves, de traduire un petit peu parfois le message qui lui est donné de la part des professeurs, des CPE...*

*G : Vous voulez parler des codes ?*

*E1 : Oui, c'est ça, c'est décoder un petit peu pour qu'une fois arrivé dans l'oreille du marmaille, ça ait une répercussion pour lui.*

*G : Et petit à petit, il ...*

*E1 : Alors, il l'intègre, mais euh comme je vous l'ai dit, en ce moment, c'est en dents de scie...*

*G : Et au niveau notes, résultats scolaires ?*

*E1 : Au niveau des résultats scolaires, il n'y a pas vraiment d'amélioration. On va dire que ça stagne.*

*G : Quelque chose à dire d'autre sur Y. ?*

*E1 : Non.*

*G : J'avais interrogé M. en Avril...*

*E1: Alors, lui, il est sorti du dispositif mais ça peut être intéressant de parler de ce cas. Donc M. était un élève qui correspondait totalement tout à fait au profil d'élève dont je parlais tout à l'heure qui pour moi n'a pas sa place au sein d'un collège traditionnel c'est-à-dire qu'il a d'énormes lacunes, c'est un gamin pour qui le...euh ...la maman a refusé deux fois l'orientation SEGPA, qui, quand j'ai commencé à travailler avec elle, finalement revenait sur sa décision mais il était trop tard parce que quand on a refusé deux fois, de toute façon, après avec l'âge etc., ce n'était plus la peine d'espérer une autre orientation et la maman était complètement imperméable au travail en équipe c'est-à-dire que j'ai pour habitude de ne pas arriver et mettre les pieds dans le plat en disant : « Bon ben, on va travailler un petit peu sur votre fils parce que là il y a quelques carences ou il y a quelques lacunes etc ». Non, non, en faisant de l'accompagnement, j'essaie de prendre à la fois la famille et l'élève au sein d'un travail, c'est pour ça que pour moi, ce sont des partenaires, ce ne sont pas forcément des... je ne sais pas quel terme on pourrait utiliser donc elle a été très imperméable surtout à partir du moment où on a voulu rencontrer le papa. Elle nous a dit qu'elle était allée voir deux psychologues pour M. qu'à chaque fois que les psychologues lui avaient parlé de revoir le papa, elle avait arrêté de voir les psychologues et c'est ce qui s'est passé avec nous, c'est-à-dire que petit à petit elle a commencé à ne plus venir aux rendez-vous, à ne plus répondre au téléphone et au final nier complètement le travail qu'on pouvait mettre en place ensemble. Donc le gamin en lui-même, lui pareil, il est donc dans son attitude, il est entre guillemets encouragé par sa mère parce qu'elle le soutient beaucoup, sachant que pour revenir encore une fois sur le contexte familial, c'est une maman qui a eu des problèmes, qui a certainement été victimes de violence intrafamiliale, qui a quitté son mari ou son compagnon, qui est retournée chez sa maman et là, à ce moment, sa maman lui a dit d'accord tu viens chez moi mais ce sont mes règles et c'est moi qui m'occupe du petit fils.*

*G : Etiez-vous obligé de contacter, de chercher à voir le père ?*

*E1 : Eh bien on essaie toujours dans la mesure du possible pour restaurer un petit peu le lien...*

*G : Mais dans ce cas précis, il fallait peut-être...*

*E1 : Justement, c'était juste un passage, après, moi je n'ai pas continué les démarches pour aller rencontrer le père mais tout de suite la maman, dès qu'on a évoqué ce problème-là, c'était trop tard et sachant que ce qui régit tout dans cette famille, donc c'est une famille, on pourrait la qualifier de « matriarcale » parce que donc c'est la grand-mère qui élève la fille et qui élève le petit-fils aussi, donc la grand-mère, elle, elle a un statut parce qu'elle est salariée, la fille elle est au chômage, le petit-fils, lui est au collège donc comme c'est la grand-mère qui donne un toit, nourrit, c'est donc elle aussi qui fait la loi... on va dire qu'il n'y a pas de figure paternelle, la figure maternelle est complètement sous le joug de la grand-mère et de l'autorité de la grand-mère, donc c'est un nœud vraiment pas possible.*

*G : Il est sorti quand du dispositif ?*

*E1 : Il est sorti du dispositif à la fin de l'année scolaire, en juin.*

*G : Il est parti sans regrets...*

*E1 : C'est là où ça paraît parfois paradoxal. Il fait preuve d'une très grande naïveté et que finalement, ben, il n'y a pas de sens à sa scolarité c'est-à-dire aller au collège, on va au collège parce qu'on se doit d'aller au collège mais voilà, pour l'instant la vie, elle est comme ça, je veux dire que pour ce genre de gamin, encore moins que pour les autres, il n'est pas question de commencer à penser à l'avenir, de commencer à penser dans un an, deux ans, non, ce sont des échéances à trop long terme, on va penser à ce qui se passe la semaine prochaine, aux vacances...*

*G : On vit dans l'immédiateté...*

*E1 : Exactement, c'est l'immédiat et finalement, il vit sa petite vie au collège, il se fait coller de temps en temps, il se fait reprendre à l'ordre, bon, il a des notes médiocres mais finalement, en fait, ça devient vraiment une habitude, quoi. Il est dans l'habitude et dans la naïveté donc. Il n'y a pas de situation d'urgence, il n'y a pas de situation problématique, il n'est pas conscient de ses différences quoi.*

*G : On parlait tout à l'heure de L. que je n'ai pas interrogé, qu'on a du mal à attraper. Un jour, il n'avait pas eu envie de venir... Que dire de L. ?*

*E1 : L., c'est un élève assez particulier où justement, dernièrement, il y a eu un peu de changement. C'est un élève, et c'est au fil des entretiens que ça se passe, qui avait un pied beau, donc qui avait un problème au pied et qui en souffrait beaucoup, on va dire que c'est un handicap un peu masqué et ce gamin avait envie de se faire opérer. C'était vraiment dissimulé et c'est au bout de quatre ou cinq séances avec la maman qu'on en a parlé, donc, c'était justement lors d'une séance où il y avait le papa, la maman et L.. A ce moment-là, le papa disait : « On parle plus, on ne communique plus etc. » et finalement, dans la foulée, ensuite, le gamin est venu voir le père et lui a dit qu'effectivement cette question de pied, ça le préoccupait, ça lui posait problème etc. En sport, par exemple. Et finalement, les parents ont accepté de faire opérer L. parce qu'avant ils pensaient, ils trouvaient ça trop dangereux pour L., ils ne voulaient le faire opérer ; il a été opéré et à partir de ce moment-là, on a observé une amélioration au sein de la famille c'est-à-dire que c'est élève qui rentrait avant à trois ou quatre heures du matin (il a 14 ans) et qui maintenant rentre à des heures plus correctes. Au début, j'avais mis un pacte avec lui pour qu'il rentre à minuit, on avait gagné 4 heures mais ça restait minuit et ensuite maintenant il revient pour manger le soir entre huit et neuf heures. Effectivement, c'est un gamin qui reste quand même pas mal dans la rue mais c'est un gamin qui rentre maintenant chez lui le soir à des heures correctes. Il y a donc une grosse amélioration au niveau de la famille la famille sauf qu'il y a une espèce de mythe qui s'est maintenue au sein du collège et c'est pour ça que c'est intéressant que je participe aux conseils de classe qui se sont déroulés il y a une semaine et demie où cet élève fait peur, il possède un certain charisme, il a de l'aplomb etc, ce n'est pas un élève forcément costaud mais c'est un élève qui fait peur, il cultive ça, donc il y a une peur qui règne un petit peu au sein des professeurs et quand j'entendais parler les professeurs au conseil de classe, c'est*

*pour ça que c'était intéressant, certains professeurs disaient lui effectivement quand il arrive en retard, moi je l'envoie chercher un mot mais j'espère qu'il ne va pas revenir etc etc. Donc, là, quand on m'a demandé un éclairage là-dessus, j'ai dit que justement si on continuait à faire ça, que cet élève jouissait d'une espèce de zone de non droit autour de lui c'est-à-dire qu'il n'était pas confronté aux principes de réalité, ni aux principes de la loi c'est-à-dire que dans le collège il y a une loi et cette loi, il faut l'intégrer et c'est ce qui fait partie des apports socialisants du collège on va dire. Donc ce qui s'est passé, ce qui a été mis en place, il faut que je revoie les professeurs pour voir si c'est toujours bien le cas, donc une feuille de suivie qui a été mise en place pour voir si, pour rapporter à chaque fois qu'il se comporte mal et puis passer à côté comme avant c'était fait et un renvoi si nécessaire, enfin un renvoi de classe si l'attitude n'est pas bonne etc, que le ...et c'est la seule fois que j'ai eu à faire ça, j'ai été obligé d'intervenir avec les professeurs pour qu'il y ait un comportement un peu plus strict avec l'élève parce que les professeurs étaient un peu... et encore une fois ce n'est pas pour leur jeter la pierre parce que je sais que travailler avec des élèves difficiles, c'est pas évident, mais ils avaient choisi le laxisme par facilité. Du coup, ça évitait le conflit. Parce que c'est ça aussi qu'il faut comprendre, dès qu'il y a un conflit dans la classe, si il y a un élève qui monte le conflit, ça peut en amener d'autres et ça peut amener l'agrégation enfin l'accumulation d'élèves autour de ce conflit, donc effectivement, ça a été courageux de leur part de dire : « Ok si on fait quelque chose, on le fait tous » et ce qui est prévu c'est qu'à la première bêtise entre guillemets, du coup, pour l'instant il n'a pas été encore sanctionné donc on n'a pas forcément de matériau pour lui et à la première bêtise maintenant, ça va être commission de vie scolaire, réunion de tous les professeurs avec l'élève et pour que les professeurs puissent dire à l'élève ce qu'ils ont vraiment envie de lui dire et plus se cacher derrière cette peur. Donc voilà pour L., où est-ce qu'on en est.*

*G : Finalement, est-ce que c'est l'opération du pied qui a amené plus de paix dans la famille, est-ce que vous avez joué un rôle ? Est-ce que...*

*E1 : Alors, de manière générale, moi je trouve, mais enfin, encore une fois, c'est personnel et c'est avec la liste que j'ai eue, les premiers progrès sont dans la famille, on va dire que c'est le premier cercle de socialisation, c'est l'endroit où on dort, l'endroit où on mange et l'endroit où, on va dire, les figures d'autorité sont le plus facilement respectées et ... après, ce que j'espère toujours ou..., je ne sais pas si je m'en convaincs ou pas mais j'espère toujours par effet rebond qu'on puisse avoir la même évolution au sein du collège quoi, c'est-à-dire qu'en ayant retrouvé une figure d'autorité, une « verticalisation » de l'autorité au sein de la famille, à ce moment-là, c'est plus facile pour l'élève de transposer ça au collège en lui mettant en lumière aussi ce qu'il a à y gagner aussi quoi.*

*G : Alors, qu'est-ce qui a apporté ? L'opération ? C'est un ensemble de choses ?*

*E1 : A mon avis, c'est un ensemble de choses. C'est la reprise de contact, c'est de voir finalement que son père se mobilise pour lui, il avait pris une demi-journée de congé pour venir en discuter ici. Bon, voilà, il y a eu ça, il y a eu les travaux qu'on a faits avec la maman aussi pour dire : « Eh, ben le premier compromis, où finalement tu rentres à minuit etc. » et finalement, les parents qui vont dans son sens, donc le marmaille se rend compte qu'il a aussi à y gagner etc. L'opération a également joué mais ça a été un élément aussi.*

*G : Au niveau des notes s'est-il amélioré ?*

*E1 : Au niveau des notes, non. De toute façon, c'est là qu'est la limite de cette action, c'est que euh...l'éducateur va travailler sur l'aspect social, l'aspect socialisant, l'aspect éducatif mais en aucun cas ne pourra remplacer un prof à domicile.*

*G : Est-ce que parfois vous les aidez ? Vous leur donnez un petit coup de main ? Qui ?*

*E1 : Ca arrive effectivement. Moi, je sollicite ces coups de main. Justement, on va dire que c'est des ficelles en fait pour amener les élèves avec moi et avoir un moment où finalement on va travailler peut-être un quart d'heure vingt minutes mais on va passer le reste du temps à*

*discuter un petit peu de comment ça se passe avec ce prof-là donc ce n'est qu'une ficelle un petit peu pour attraper l'élève. Lui a à y gagner parce que je vais l'aider un petit peu mais ça s'est passé avec Y., avec A. aussi, donc lui...avec A. aussi, ça s'était bien passé, parce qu'avec lui on avait travaillé et justement ça m'avait servi d'ancrage pour parler de son orientation, de l'avenir professionnel. C'est à ce moment-là que j'ai vraiment réussi à chopper le gamin quoi pour pouvoir lui dire : « Regarde, si ça fonctionne comme ça, ça sera peut-être mieux pour toi » et évoquer un peu des perspectives d'avenir. Avec H. aussi, on s'est retrouvé pour travailler. Ensuite, avec J. et avec K. aussi.*

*G : S'agissant de DF... Mme B. m'a dit que ça n'a pas accroché avec les parents...d'après ce qu'elle m'a dit.*

*E1 : Oui, c'est ce qui s'est passé. En fait, c'est...une non mobilisation des parents. En fait, on a eu un premier rendez-vous pour expliquer le but etc. Le papa et la maman se sont déplacés. Ça s'est bien déroulé, on avait déjà eu du mal à programmer ce premier rendez-vous et ensuite on a été plantés à quatre rendez-vous d'affilée à un mois d'intervalle, donc ça veut dire que pendant quatre mois, on cherchait à voir les parents mais il y avait toujours une excuse, quelle qu'elle soit, c'était un bouchon, c'était...euh. Il n'y avait pas la volonté. Les parents, c'est quand même les premiers partenaires et là, on est face à une impasse quoi.*

*G : Vous avez insisté je suppose...au bout de ces quatre absences.*

*E1 : Oui. Ce qui s'est passé, c'est que j'ai essayé de joindre le papa et à la fin, il s'est passé la même chose qu'avec M., c'est que plus de réponses. Donc à ce moment-là, il reste toujours une solution, c'est de passer par le collège, que le collège fasse une lettre etc mais ça après, c'est un postulat que je fais, mais je ne pense pas que ça puisse être le bon départ d'une relation éducative quoi. Si les parents viennent le couteau sous la gorge, ce ne seront pas de vrais partenaires.*

*G : Il est sorti quand du dispositif ?*

*E1 : En juin, en fin d'année.*

*G : Il n'a pas vraiment fait partie du dispositif...*

*E1 : Si, il en faisait partie dans le sens où moi je le rencontrais en entretien individuel, où j'en parlais avec les professeurs...*

*G : Comment était-il ?*

*E1 : Il était dedans mais je ne pense pas qu'il prenait conscience de la gravité entre guillemets de ce qu'il faisait et que pareil... je pense que c'est un élève qui a pas encore fait sa ... C'est un élève qui était en 6<sup>ème</sup> l'an dernier, qui est en 5<sup>ème</sup> cette année ou qui a redoublé peut-être mais qui a encore le comportement d'un élève de primaire. Il n'arrive pas à tenir en place.*

*G : J. ?*

*E1 : J.. C'était justement un collègue à DF. l'année dernière, ils étaient dans la même classe avec S., j'en avais trois dans la même classe avec S. ...qui lui aussi est sorti de la liste parce qu'on a réussi à obtenir une orientation en SEGPA, donc ça pareil, je fais juste une parenthèse pour S. mais je trouvais bien qu'il soit intégré à cette liste de lutte contre le décrochage scolaire et pour le coup, je pense que ça a été une réussite qu'il puisse être réorienté en SEGPA. C'est quelque chose qui s'est discuté, c'est une idée qui a pris forme pendant une réunion avec Mme B. et avec euh je crois que la Copsy était là aussi. On a travaillé en partenariat pour que ce jeune soit réorienté. Donc, pour moi, il fait partie des succès. Il est sorti de la liste, mais il fait partie des succès. Ça, c'était pour clore la parenthèse sur S. Pour finir sur J., alors, pareil, un peu le même profil que L. c'est-à-dire, gros progrès à la maison. Ce gamin-là maintenant...Le nœud principal, enfin, ce qui avait été mis en évidence avec le travail de la psychologue, c'était que ce gamin-là pouvait souffrir de phobie scolaire et plus précisément de phobie de la performance c'est-à-dire euh...alors je ne vais peut-être employer les mots exacts... mais la psychologue avait mis le doigt sur un*

*processus qui faisait que J. avait peur de ... était bloqué devant sa feuille de notes parce qu'il avait peur de ramener une mauvaise note à sa mère et du coup, on va dire, entre guillemets, prophétie auto-réalisatrice : comme il était bloqué, eh bien, il ramenait effectivement une mauvaise note à sa mère et pour lui, il allait perdre l'amour de sa mère s'il ramenait une mauvaise note donc sa mère le surprotégeait pour lui dire : « Mais non non, ne t'inquiète pas, je suis là quand même », donc on était un peu dans une relation où...heu. Le premier travail qu'on a mis en place, c'était dire à J. : « Tu travailles pour toi, les notes que tu ramènes, elles peuvent faire plaisir à ta maman mais au final, c'est ton apprentissage » et à sa maman de dire : « Le reflet de votre enfant, ce ne sont pas seulement ses notes, c'est aussi son comportement etc. etc. ». Donc, c'est la première chose que l'on a travaillée avec eux et ensuite, à partir de ce moment-là, il y a eu une amélioration à la maison c'est-à-dire que J. s'est vu confier plus de responsabilités... euh... donc la fratrie (?) est uniquement composée de la maman et J. donc il s'est retrouvé à faire à manger pour sa maman de temps en temps, enfin ils ont trouvé une autre relation au sein de la famille, différente de celle qui avait avant la prise en charge on va dire et sur ce petit nuage, nous, depuis le début de l'année, donc on était vraiment content de ce qui se passait etc et l'autre versant c'est qu'au niveau scolaire, moi je travaillais avec J. donc sur la fin du trimestre, je lui demandais ce qui se passait en classe etc. Il me disait qu'il avait de bonnes notes et moi, peut-être un peu trop bleu ou un petit peu trop naïf je disais : « Eh ben super ! », je l'encourageais dans ce sens-là et je n'ai pas pris le temps de vérifier ce qui se passait auprès des professeurs, j'ai eu quelques alertes sur le comportement mais pas autant sur les notes. Donc, moi, je pensais vraiment que c'était un élève qui était dans une trajectoire on va dire positive, autant au niveau familial qu'au niveau scolaire parce que le jour où je suis arrivé au conseil de classe, j'ai fait : « Bon ben, moi, je viens parler de J. », j'avais l'air banane, le sourire et là, les professeurs m'ont dit : « Ah, oui, on vient d'aborder son cas, effectivement, il faudrait qu'on voit son cas parce qu'on ne sait plus quoi faire. On est dépassé. Pour tout te dire, on pense qu'il a le profil d'un futur chef de gang » avec toute ...la dramatisation des professeurs. Moi, j'ai effectivement pris une douche froide illico presto. « Il se bagarre avec ses copains, il a des mauvaises notes, il répond aux professeurs etc ». Bon, là, c'est à 120% ma faute parce que je n'ai pas vérifié les informations et surtout, j'étais dans l'encouragement et je ne voulais pas mettre un frein... s'il y avait un progrès, au moins qu'on puisse progresser sur un des deux terrains quoi. Donc, voilà, on a revu ça avec lui. Je l'ai revu depuis, seul à seul. Je m'attendais à ce qu'il nie ce qui avait été dit par les professeurs, c'est pour ça que j'avais demandé un rendez-vous avec un professeur mais finalement non, il a plus ou moins accepté, il est juste revenu sur le fait qu'effectivement il gagnait des bonnes notes, il avait effectivement des bonnes notes mais peut-être ce qu'il n'avait pas compris c'est que... ça suffit pas d'avoir une bonne note, d'avoir un 18 ou un 14 si on a 3 zéros derrière parce qu'on a des travaux non rendus, effectivement ça plombe tout simplement, voilà, c'était un petit peu particulier, je me suis fait berner pendant deux ou trois mois, mais du coup, on a retravaillé avec lui, on a retravaillé avec sa maman. On essaye de retomber sur une autre dynamique.*

*G : Alors c'était quand cette douche froide ?*

*E1 : C'était il y a une semaine et demie et moi, je l'ai revu il y a une semaine.*

*G : Finalement, donc le plus, ça a été la relation avec sa maman...*

*E1 : Voilà, là, par contre, au niveau familial, sa maman lui donne d'autres responsabilités etc.*

*G : C. ...*

*E1 : Alors, C. ...Ca justement, il y a tellement de cas particuliers... Elle, elle rentre dans la catégorie hum...des élèves pour qui moi j'arrive en bout de course c'est-à-dire que le comportement, il y a un mieux, il y a encore une fois une amélioration à la maison mais c'est aussi parce que je pense que le papa a déménagé, il n'est plus au sein de la cellule familiale,*

une amélioration à la maison, sa maman a eu des problèmes de santé. Je pense que C. a pris une réelle conscience de sa relation avec sa maman. Nous, on a travaillé là-dessus aussi, donc il y a eu encore une fois une amélioration à la maison, une petite amélioration en classe, c'est par exemple une élève qui l'année dernière en fin de 5<sup>ème</sup> euh... les profs et moi-même, on lui a mis entre guillemets la pression pour qu'elle fasse une bonne fin de 5<sup>ème</sup> pour qu'elle puisse attaquer la 4<sup>ème</sup> convenablement et ça a fonctionné. Restent cependant quelques problèmes de comportement mais c'est parce que c'est une grande bavarde et finalement, maintenant qu'elle a été catégorisée comme élève à risque etc., c'est très difficile pour elle et elle va garder ce défaut ; moi j'essaie de travailler ça avec elle mais c'est assez difficile euh...

G : Bavarde seulement ?

E1 : Bavarde et de temps en temps, elle va mal répondre ou quelques problèmes comme ça mais plus comme c'était l'an dernier. Il y a eu quand même une forte amélioration et ...donc heu... il reste encore quelques lacunes scolaires mais pour moi, j'aurais continué à travailler au sein du collège, je pense que c'était une élève qui, pour moi, partait dès... heu au cours du prochain trimestre c'est-à-dire que maintenant, c'est une élève qui a compris qu'elle avait les clés pour réussir, elle a fait l'effort de mieux travailler, il y a eu une amélioration au niveau de la famille, pas une forte répercussion au niveau des notes mais c'est pas non plus catastrophique, donc c'est une élève qui a la maturité suffisante ...

G : Un petit mieux au niveau des notes ?

E1 : Un léger mieux. Au moins un maintien parce qu'avant, elle était vraiment sur une courbe descendante et maintenant on a relevé un petit peu le truc et là, on est sur une progression mais très faible.

G : Et le comportement avec les profs, est-ce un peu mieux même si elle répond encore...

E1 : Au niveau du comportement, si, si, il y a quand même un mieux.

G : La maman a donc des problèmes de santé... Cela a joué peut-être aussi...

E1 : Oui, voilà. Et la maman était très volontaire, elle travaillait vraiment avec moi heu...

G : Vous pensez que ça a apporté cet accompagnement ?

E1 : Oui oui, par exemple heu pour moi, chez C., l'accompagnement c'est pas un 100% de réussite parce qu'effectivement ce n'est pas une élève qui a 12 de moyenne et qui est sage etc., mais c'est une élève qui aurait pu effectivement faire partie de ces décrocheurs, se retrouver à bâcher, à sécher les cours et qui maintenant, on va dire, a retrouvé un petit peu un sens à la scolarité.

G : Ensuite H...

E1 : H. aussi fait partie des élèves pour qui j'estime que l'accompagnement a fonctionné. Il est donc devenu tuteur d'élèves de 6<sup>ème</sup> pouvant poser problème, donc pas de n'importe quel élève non plus, quoi. Il se retrouve tuteur heu ... donc ça c'est une idée de Mme B., je trouve ça vraiment très judicieux parce qu'effectivement, H. a l'expérience, a le profil de ces élèves on va dire heu... qui peuvent poser problème, lui, il est sur la voie ou...il a réussi à s'en sortir, il peut un petit peu driver comme ça l'élève de 6<sup>ème</sup>. H., je pense qu'il a eu une prise de conscience l'année dernière quand il s'est fait exclure, il a vraiment eu peur. C'est un élève qui l'année dernière, j'étais allé le chercher quand même au commissariat, pour rappeler un petit peu... très peu de temps après son inclusion dans le groupe. Donc avec H., effectivement, on partait d'assez loin mais c'est pareil, c'est des élèves qui, comme A., pour moi ce sont les cas les plus représentatifs mais qui ont justement heu... l'intelligence et les capacités mais qui ne sont forcément mises au service de quelque chose qui va leur être favorable c'est-à-dire donc effectivement, ils ont le sens de l'analyse heu... l'intelligence pour pouvoir se positionner heu... et par exemple, jouer entre guillemets les emmerdeurs puisqu'ils savent exactement ce qui va embêter la personne en face et cette année, j'ai l'impression qu'ils ont mis un petit peu ces capacités à leur service et c'est-à-dire que H., par exemple,

*l'année dernière, il s'est vu refuser la 3<sup>ème</sup> DP6 et la 3<sup>ème</sup> DIVPAC, ce sont deux dispositifs on va dire, qui sont un peu différents d'une 3<sup>ème</sup> traditionnelle générale pour les élèves qui sont en voie de professionnalisation. A., lui, il a eu mais parce qu'il a eu une amélioration du comportement en fin d'année dernière. Donc H. voulait ça parce que c'est vu, encore une fois, c'est vu, il paraît que c'est une image, comme des solutions de facilité sauf que là, il s'est retrouvé en 3<sup>ème</sup> générale, il a mis un peu toutes ses capacités à son service et c'est un élève qui a la moyenne, qui n'est pas dans le dernier quart de sa classe, qui est dans la moyenne de sa classe ...10,81 et il est assez content de ça, du coup, voilà, c'est des élèves que l'on remet un petit peu, et ça fait partie des choses importantes, dans la spirale de la réussite et ça j'en avais parlé avec Mr S., le directeur de l'AMAFAR heu... c'est un petit peu ce qu'on retrouve dans l'effet Pygmalion c'est-à-dire que c'est des élèves, effectivement, une fois qu'ils sont dans la spirale de la réussite ils se rendent compte que effectivement ça a un côté valorisant à la fois pour l'entourage proche, donc c'est ce qui s'est passé avec J., c'est essayer de faire plaisir à la famille mais aussi pour soi gratifiant dans le sens où : « Ah, effectivement, on me voit moins comme un caïd mais on me voit plus comme un élève qui réussit », et je pense que c'est là qu'intervient...c'est là que le rôle de l'éducateur est intéressant, c'est encore une fois, pour faire le décryptage du message qui est envoyé par les professeurs ou par l'équipe de la direction à l'élève. On va lui dire : « Bon, c'est très bien » sauf que moi je vais plus loin que ça, lorsque les professeurs se réunissent entre eux pour parler de ce cas, ils ont des échanges etc, moi, je peux venir faire la petite souris et pas rapporter ça à H. mais lui amener un éclairage sur ce qu'ont dit les professeurs, pas juste une appréciation « Vous êtes sur la bonne voie, continuez ». Parfois, les élèves ont besoin de plus que ça, quoi.*

*G : Alors, H., j'ai su que par rapport à sa tante...il avait l'air de dire que c'est statu quo...*

*E1 : Alors, pareil, voilà, ça c'est un autre exemple où, eh ben, alors que dans les exemples précédents, on avait une amélioration au niveau de la famille et un statu quo au niveau du collègue, alors lui c'est l'inverse et... Mais je pense justement c'est parce que comme il y a eu une amélioration au niveau du collègue, ça veut dire que sa tante lui a donné un peu plus la paix, quoi. Ça veut dire qu'effectivement, pour les problèmes de papiers etc. je pense que ça doit être un pacte qui doit être non dit, ça doit être posé sur du non dit, sur de l'informel mais effectivement, si lui travaille et qu'elle, elle se fait moins appeler par le collègue et par la direction etc. et ben finalement, elle va aller un peu plus dans son sens, j'ai l'impression que c'est ce qui se passe.*

*G : Mais il est tout de même pressé de quitter le foyer...*

*E1 : Oui, il m'en parle souvent, et pareil, pour revenir sur ma pratique de manière un peu plus générale, les élèves qui sont un peu en bonne voie, on va dire que je les soutiens (interruption : un élève a frappé à la porte) donc ces élèves, quand je vois que ça va mieux, je les encourage dans cette démarche, mais après je vais être moins présent pour que, je trouve important que les élèves mais après, ce sont des prises de position de la part d'un éducateur, mais heu... je trouve que les élèves ont besoin de l'accompagnement, ont besoin effectivement d'entrer dans cette spirale positive mais pour y entrer pleinement, il faut qu'ils se sentent responsables de leur réussite c'est-à-dire que l'éducateur est effectivement là pour donner un coup de pouce au début mais après, moi, j'ai envie une fois qu'ils entrent dans cette spirale, prendre du recul et juste être là comme, on va dire, alors c'est une image que j'aime bien prendre mais un phare ou un point de repère, une balise ...et se disant : « Bon ok, si dans ma spirale, au bout d'un moment, j'ai un petit coup de mou, je sais que je peux me tourner vers l'éducateur mais si ça fonctionne, l'éducateur me laisse tranquille » et donc à ce moment-là... c'est pour vraiment qu'ils... Moi, j'ai vraiment envie que ces élèves, donc A. et H. en premier, parce que dans le processus d'élaboration de réussite, on va dire que ce sont eux qui sont les plus avancés, j'ai envie que ces deux élèves puissent s'attribuer le mérite de s'en être sortis et pas se dire : « Je m'en suis sorti grâce à un éducateur etc », parce que sinon après*



*ils peuvent d'autant plus vite retomber heu...là où ils étaient. Cette réussite, j'ai envie d'être, comme je vous le disais au début de l'entretien, un partenaire avec eux dans cette réussite mais au final m'en dégager pour que au moment où eux sortent la tête de l'eau et que moi j'ai disparu, eh bien que ça reste. S'ils sont au bout de leur réussite, qu'ils aient le souvenir qu'ils ont eu un coup de main mais qu'ils sont les propres acteurs de leur réussite (...)*

*G : Alors, A., c'est un petit peu comme H. ...*

*E1 : A., 12 de moyenne, encouragements, tableau d'honneur. C'est un élève qui, s'il continue comme ça, peut le trimestre prochain recevoir les félicitations.*

*G : Et A. comme H. n'ont plus de problèmes de comportement ; plus de plaintes pour les deux.*

*E1 : Les deux, et c'est pour ça aussi, pour revenir sur l'idée que je donnais juste avant, euh ...effectivement comme ce sont des élèves qui n'apportent plus de problème, moi je peux justement utiliser le temps que j'utilisais avant avec eux pour les élèves qui en ont plus besoin actuellement. Donc A. et H., quand je regardais le logiciel pro-notes, pas une heure de retenue, pas une exclusion de cours en un trimestre alors que ce sont des élèves, qui, l'an dernier, étaient parfois exclus de cours plusieurs fois par semaine, H. plusieurs fois par jour. Donc, effectivement il y a eu une progression. En fait, je les ai accompagnés dans leur maturité...*

*G : Oui, il y a aussi le processus maturité qui entre en jeu. J'ai trouvé qu'il y avait un changement dans le physique, dans la façon d'être vêtu, le maintien...*

*E1 : La façon de parler, de s'adresser... Donc, et pour A., je sais que lui, il a trouvé un petit peu de...dans ce qui l'entoure, on va dire, pour le tirer vers le haut, il a réussi à puiser aussi dans la religion. Je sais que pendant le mois du ramadan et H. aussi, d'ailleurs, ça a été deux élèves qui ont très actifs au sein de leur mosquée on va dire, qui ont fait l'effort etc et qui ont pu trouver une aide dans cet aspect de leur vie, cet aspect culturel de leur vie. H. et A. m'en ont parlé. En fait, j'en ai parlé avec eux deux parce que c'était l'entretien de rentrée et c'était une semaine après le ramadan. Quand je leur ai demandé comment s'étaient passées les vacances, forcément on a parlé du ramadan. Donc, je pense que ça intervient. Ce n'est pas forcément le plus gros truc mais c'est un élément à prendre en compte quoi.*

*G : K.*

*E1 : Alors, K., alors ça, c'est pareil. Très très intéressant, enfin mais...C'est un élève que j'ai beaucoup suivi, je crois que c'est un des élèves que j'ai le plus suivis en ce début d'année scolaire hum... c'est un élève qui a failli se faire exclure du collège, là, en tout début d'année quoi. Alors, le problème qui a été identifié par la psychologue, c'est ce sentiment d'abandon, dans tout ce qu'il entreprend donc plutôt que créer des relations. Une relation qui se crée, il va la piétiner pour abandonner avant d'être abandonné. Je résume heu... très sommairement un petit peu le travail qu'on a fait avec la psychologue quoi. Donc, effectivement, c'est un élève avec qui j'étais dans la proposition et qui sabotait un petit peu tout ce qu'on faisait pour le sortir de ...donc. C'était très difficile avec lui de trouver la première pierre de la réussite ou la première marche de la spirale de la réussite, ça a été très difficile heu...c'est un élève que j'ai essayé de réorienter justement vers les MFR. Il avait un gros problème au sein du collège du Chaudron, il avait conscience de ça parce qu'il savait qu'il avait une étiquette etc. de la part des professeurs et de la part des autres élèves et que c'était très difficile pour lui à assumer etc., un problème aussi au niveau familial où la place de sa maman était complètement remise en question, plus d'autorité du tout, enfin bref, un élève qui vraiment partait, se désagrégeait et n'avait plus aucun lien autour de lui, donc était vraiment un électron libre, donc c'était très difficile pour lui de gérer ça. Finalement, on s'est fait fort de propositions, Mme B. a été un partenaire encore une fois époustouflant là-dedans, parce que justement, alors à force de piétiner un petit peu tous les coups de main qu'on pouvait lui donner, Mme B. a compris et on a travaillé ensemble comme ça, même si l'élève sabotait ce*

*qu'on était en train de faire, il fallait lui dire que nous, on continuait à être là et même si lui, il sabotait....si lui, il baissait les bras, nous, on ne baissait pas les bras, nous, on y croyait. Et du coup, parce que, par exemple, c'est un élève que j'avais donc voulu envoyer dans les MFR, tout était pratiquement joué, Mme B. avait vu aussi pour les inscriptions etc. pour qu'ils puissent faire le transfert. C'est un élève qui voulait être en internat pour ne plus être avec la maman etc. Donc, finalement, on lui servait un petit peu sur un plateau ce qu'il voulait et il a saboté son entretien c'est-à-dire qu'il avait un entretien à faire, il s'est retrouvé face à trois personnes et il a mal répondu, il a pas répondu etc. donc au final, les professeurs ont dit : « On est désolé mais ne peut pas prendre un élève avec un tel profil ». Retour au collège du Chaudron ; de nouveau des soucis au collège du Chaudron etc. Et là, passage en classe relais...*

*G : Quel mois cela (prénom de l'éducateur) ?*

*E1 : Ca s'est joué fin septembre début octobre sachant qu'ils sont rentrés le 15 août, donc au bout d'un mois et demi, euh on est arrivé à cette solution de effectivement envisager la classe relais donc c'est quelque chose qui a été travaillé, on le lui a présenté comme une récompense et non comme une sanction, c'est vraiment une volonté de la classe relais que ça soit vraiment présenté comme cela euh...je me suis déplacé avec lui dans la classe relais, j'ai rencontré une éducatrice spécialisée de la classe relais qui connaissait déjà l'AMAFAR puisqu'elle avait déjà travaillé avec (nom de l'autre éducateur) au niveau du collège Bourbon, donc à ce moment-là, on a établi les bases d'un partenariat, il a essayé vaguement de piétiner un petit peu les choses mais il s'est rendu compte finalement qu'il y avait quand même un atout pour lui c'était qu'il n'était plus au collège du Chaudron pendant 3 mois. Ca s'est bien passé et effectivement, il est entré dans une spirale de la réussite ; tout se passait bien, tout se passe bien et là, tout récemment, effectivement, là c'est la fin de ce dispositif et on a eu une réunion il y a une semaine ½ avec son prof tuteur, l'éducatrice spécialisée de la classe relais, sa maman, K., Mme B. et moi même pour tirer un petit peu les conclusions de ça. Lui, il voulait absolument un renouvellement de sa classe relais. Mme B. n'était pas du tout d'accord parce qu'après elle dit qu'on arrive dans quelque chose qui est de l'ordre de la fuite donc la classe relais a été une réussite parce qu'il s'est rendu compte et ça j'aimerais bien qu'il le réutilise ici en fait, il s'est rendu compte que, finalement, la loi ça peut aussi le protéger c'est-à-dire il s'est retrouvé dans une enceinte d'élèves avec des élèves plus difficiles que lui, une classe de 8, il y a eu un renvoi, il y a eu des vols, il s'est fait voler son GSM, il s'est rendu que le mec qui lui a volé son GSM, il s'est fait renvoyer, il a récupéré son GSM et du coup, il était du bon côté de la loi et c'est la première fois que ça lui arrivait depuis qu'il est au collège du Chaudron parce que d'habitude, la loi jusqu'à maintenant le sanctionnait, elle ne le protégeait pas, donc en en parlant avec lui, il s'est rendu compte effectivement oui qu'il mettait maintenant un sens à la loi etc etc. plus tout le travail qui a été fait par le professeur spécialisé et l'éducateur spécialisé qui ont travaillé sur la place des femmes, etc bref, ils étaient vraiment dans une situation positive sauf que là il y a une semaine et demie, quand on lui a appris que ça ne serait pas renouvelé, il a commencé à nous dire : « Euh...bon, ben écoutez si c'est ça, moi je reviens au collège du Chaudron puis ça se passera comme avant, quoi ». Moi, pareil, un petit peu bleu, je suis rentré un peu tête baissée là dedans, je lui fais : « Bon ben écoute, K. on ne peut pas baser cette relation sur du chantage etc, là l'éducatrice de la classe relais m'a repris et je l'en remercie. Elle a dit : « De toute façon, on ne va pas continuer cette discussion puisque toi tu es encore sous le choc, en parlant à K., toi tu es encore sous le choc de cette prise de décision, tu sors tes moyens de défense donc effectivement, tu nous fais du chantage etc. On va travailler plutôt de savoir ce que t'a apporté la classe relais ». On a fini cette discussion là-dessus. C'en est suivi la semaine dernière une semaine de stage où apparemment il est allé à son stage mais*

*l'employeur était globalement déçu de ses performances ; il aurait bâché la dernière journée de stage...*

*G : Donc c'était la semaine dernière, je l'ai vu là, il ne voulait surtout pas revenir au collège du Chaudron. Il voudrait être dans un autre collège...*

*E1 : Oui, voilà. Donc pour terminer avec ça, donc, hier, il aurait loupé son dernier jour de stage...donc là il est présent dans l'établissement ; je ne sais pas trop comment ça va se passer et après, on est face au cas de figure où est-ce que nous, on mène l'action éducative ou est-ce qu'on se laisse porter par l'élève et, en plus, ce qui est arrivé au même moment c'est qu'il a fallu lui annoncer effectivement que (prénom de l'éducateur) s'en allait donc, lui, qui était dans le sentiment d'abandon, c'est effectivement quelque chose qui a dû le remuer, j'ai essayé de travailler avec lui donc la comparaison entre (interruption). On est face à un cas de figure, et c'est une des problématiques de ce travail, où effectivement on sent qu'il y a une réussite ; cette réussite est à la fois portée donc par l'élève on va dire et les gens qui l'accompagnent et après, si on est face à cette situation de chantage, qu'est-ce qu'on fait ? Est-ce qu'on est encore maître de cette barque sur laquelle on s'est engagé ou est-ce que c'est l'élève qui nous a emmenés jusqu'à là. C'est juste le point de réflexion que je me fais, un petit peu, de savoir ...*

*G : Qui conduit la mobylette ?*

*E1 : Oui, c'est ça : qui conduit la mobylette ? Parce que qu'est-ce qui va se passer ? Est-ce qu'on va lui donner raison et par peur qu'il refasse les mêmes bêtises et qu'on perde tout ce qu'on a travaillé ensemble, on le ramène au collège ou est-ce qu'on lui dit : « Effectivement, t'as gagné, tu nous a fait du chantage, on te laisse retourner là-bas », voilà, c'est le point pas évident avec cet élève quoi.*

*G : Ca allait mieux avec sa maman. Sa maman était ravie ;*

*E1 : Sa maman est très contente. Bon, pareil, est-ce qu'il ne va faire suivre le même chemin à sa maman aussi, c'est-à-dire qu'il lui a montré le bon côté de K., parce qu'au mois d'août-septembre, c'est un élève qui était agressif ; on était au bout d'un moment, quasiment près à faire un signalement parce que la maman nous disait qu'il montrait des signes d'agressivité et on pouvait imaginer un passage à l'acte donc c'est pour ça que c'est vraiment un cas très complexe, très intéressant mais très complexe.*

*G : Alors, AD. est parti...Il a été orienté en lycée à l'Horizon en juillet, c'est ça...*

*E1 : C'est ça. Moi, j'étais très content parce que finalement, avec lui, ce qui s'est passé c'est pour ça que pour moi c'est pas très judicieux de prendre des élèves qui sont en 3<sup>ème</sup> et plus de les prendre quand ils sont en 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, voire 4<sup>ème</sup> parce qu'on n'a que 6 mois pour travailler avec eux, quoi, on a moins d'un an pour travailler avec eux et moi ce que j'ai surtout travaillé, c'était l'orientation, le sens qu'ils met à sa scolarité et la réussite. C'est un élève...ce n'est pas un mauvais bougre mais qui était dissipé, on va dire, dans son travail. Et finalement, il a obtenu son premier vœu. On a quand même terminé sur une réussite, sachant qu'il a obtenu ce qu'il voulait.*

*G : Au niveau du comportement, ça s'était arrangé...*

*E1 : Lui, c'était un élève absentéiste.*

*G : Ah ! Le seul alors...*

*E1 : Avec K.. Et ça s'était arrangé sur la fin.*

*G : Avec les partenaires, comment ça s'est passé ? Vous êtes content de Mme B., les profs...*

*E1 : Alors, donc, pareil, deux phases. L'année dernière, parce que là cette année, il y a eu remplacement de la Copsy, remplacement de l'infirmière et remplacement de l'AS, donc il y a eu un gros mouvement au niveau du collège, euh... L'année dernière, c'étaient tous des partenaires puisque effectivement, j'avais pris plus le temps de creuser avec eux, etc. et que eux rendaient aussi l'appareil, après c'est... alors, comment expliquer ça ? euh... En fait, l'année dernière, c'étaient des partenaires à 100%, cette année avec l'arrêt de la liste, j'étais*

plus sur les élèves et moins en recherche d'informations parce que c'étaient des élèves que je connaissais déjà et donc j'ai moins creusé cette relation...

G : Ils vous ont plus servi l'année dernière...

E1 : Ben, voilà, c'est ça mais après, il y aurait eu une nouvelle inclusion, effectivement, j'aurais pu un peu plus travailler avec eux, quoi, sauf l'assistante sociale, où, là après, c'est à titre personnel où je n'ai franchement pas apprécié son intervention ; elle est intervenue pour me dire finalement pour ...dans l'action, ce qui va changer pour mon successeur, c'est que je ne m'occuperai plus du recrutement pour mettre les élèves au sein du dispositif. Il y a une commission technique et sociale qui vient de se mettre en place au sein du collège et l'AS veut que tous les dossiers passent par elle, donc, voilà, c'est elle qui va décider ; elle va faire plus ou moins le travail de repérage que je faisais quoi, sachant que moi dans la pratique, après, ça ne me pose aucun souci parce qu'effectivement, moi, ça me permet de dégager du temps et sachant que les élèves, de toute façon, que ça soit elle ou moi qui les sélectionne, j'ai totalement confiance dans ses compétences et je pense totalement que ça sera la même démarche et après, moi, ce que j'ai moins apprécié c'est qu'elle est arrivée vraiment en mettant un petit peu les pieds dans le plat et surtout en me servant ce genre de chose : « il faut penser au service public en priorité ; nous, on est là, je ne vois pas pourquoi... ». En fait, ce qu'elle m'a fait ressentir et c'est dommage parce que c'est arrivé une semaine avant la fin de cette expérience professionnelle pour moi, c'est que j'étais pas de la maison entre guillemets, je ne faisais pas partie de l'Education nationale, j'étais étranger, pourquoi on fait appel à...etc. Donc, moi j'ai demandé une petite réunion avec Mr P., Mme B., l'AS et sa stagiaire. Par contre, j'étais très content de voir, que, par exemple, Mme B., elle est assez impulsive, et elle a sauté sur l'occasion et elle a dit : « Mais si on fait appel à quelqu'un, c'est que justement on n'a pas les ressources nécessaires à l'intérieur de la maison pour pouvoir ...euh...

G : Elle vous a bien défendu...

E1 : Oui, elle a défendu un petit peu et le sujet le projet et elle a remis un petit peu les choses en place, quoi.

G : Avec les profs, comment ça s'est passé ?

E1 : Avec les profs, très bons rapports, plus le temps passe, plus effectivement je suis connu et reconnu quoi, donc maintenant comme sur la fin de ce qui s'est passé je ne sais pas si on en avait parlé l'année dernière mais il y a vraiment un échange qui s'est établi de manière très informelle, enfin, moi j'entretiens ça de manière informelle aussi, c'est-à-dire que je ne veux pas euh...alors pareil, enfin, tout ça fait référence aussi à l'imagerie personnelle un petit peu, des professeurs, on va dire euh...tout passe par la discussion après les professeurs effectivement et, encore une fois, c'est pas pour leur jeter la pierre mais les principales discussions qu'on peut avoir au départ, c'est forcément des plaintes, c'est forcément ça ne marche pas etc. etc. donc moi, je vais effectivement dans leur sens, dans le sens où je ne vais pas corroborer leurs dires et leur dire « C'est difficile etc » mais je vais leur présenter la chose non pas comme une surcharge de travail mais justement comme quelque chose d'informel c'est-à-dire qu'on va parler de tel ou tel élève, moi je vais leur demander effectivement : « Tiens, est-ce que tu connais, es-ce que tu as tel élève etc. On va parler 5 minutes et finalement, après, en multipliant comme ça les expériences, comme sujet de conversation finalement on va avoir les élèves et moi, je vais avoir les informations nécessaires et pour certains où ça fonctionne vraiment très bien, où ils prennent vraiment conscience de la position que j'ai et de l'action que je mène, certains vont être vraiment acteurs de ce partenariat c'est-à-dire que je ne vais plus seulement aller chercher les informations, ils vont venir en donner et ils vont venir en prendre effectivement, ...je sais pas, je crois qu'il doit y avoir ...

G : Combien de profs se sont impliqués là ?...

E1 : On va dire que sur tous les professeurs, on va dire euh...on va plutôt parler en %, je dirais un bon 40% sachant que c'est beaucoup parce qu'on est sur un petit collège...

G : Au début de l'année, on en était loin...

E1: Oui, oui, ça évolue. Mais du coup, pareil, enfin, moi je profite justement de tous ces moments informels, quand c'est la récréation, je suis fumeur, et des profs sont fumeurs, effectivement, ça a un côté socialisant indéniable et finalement, après, c'est en se connaissant etc. etc. Mais, après, c'est toujours pareil, il y a toujours des professeurs qui vont être réfractaires, qui vont voir ça d'un mauvais œil, qui vont se dire : « Il n'est pas de la maison ».

G : Alors, ceux-là, ils font partie des 60%...

E1 : Des 60 %... Enfin, non, on va dire qu'il y a une tranche molle, un peu, qui vont être partenaires parce que je les sollicite mais qui ne vont pas être forcément acteurs complètement ...

G : Et vraiment, ceux qui sont vraiment impliqués, ça représente combien ?

E1 : Au moins, 20%.

G : Je voulais juste revenir sur la sélection des élèves, c'est donc l'AS qui va s'en occuper. Pour la sélection, vous repérez à partir des bulletins...

E1 : Moi, je repérais euh... Là, par exemple, j'avais commencé un processus de recrutement après les vacances d'octobre c'est-à-dire que j'ai mis un mot dans le casier de tous les profs principaux de 6<sup>ème</sup> - 5<sup>ème</sup>, leur demandant de me remonter le nom des élèves pour qui il y avait un souci sachant que j'expliquais que ça ne devait pas être forcément que du scolaire, voilà, surtout que c'étaient des profs que je connaissais, où j'aurais pu intervenir ; là, on m'a fait remonter une liste d'élèves, pas très très grosse...

G : Tout le monde avait répondu ?

E1 : Non, on va dire que j'ai eu 50 % de réponses et ensuite, moi, une fois que cette liste... je continue à en parler au sein de la salle des profs et une fois que j'ai fini cette liste, je vais voir Mme B. et j'en parle avec Mme B., qui elle a vraiment un regard complet sur les élèves quoi, qui...je ne sais pas comment elle fait mais elle connaît les 450 élèves du collège, quoi. Donc, à ce moment-là, avec elle, on voit euh...on réduit la liste, on affine la liste et enfin, je termine avec justement normalement l'AS pour ne pas travailler sur les mêmes personnes avec lesquelles elle, elle travaille pour qu'il n'y ait pas un doublon en fait.

G : Au début, il y avait certains élèves qui étaient dans d'autres dispositifs...

E1 : C'est pour ça. C'est comme ça qu'on avait élaboré la première liste et j'ai repris la même démarche pour effectivement éviter d'avoir les mêmes élèves... C'est pour ça aussi que l'AS veut reprendre la main là-dessus, afin qu'elle puisse voir s'il y a doublon ou pas doublon, sachant que ce travail, je le faisais aussi, enfin, bref.

G : Vous avez été très content de Mme B. ; en quoi elle a été un partenaire idéal ?

E1 : Du coup, si on doit évoquer une qualité, pour moi, c'est une personne pétrie d'humanisme et qui justement, là, où de temps en temps on va tomber euh...enfin, c'est assez dur à définir... C'est très intéressant, parce que...euh

G : Déjà, elle connaît les 450 élèves du collège, qui est donc très impliqué. Ca n'aurait pas forcément donné la même chose avec un autre CPE...

E1 : Voilà, c'est quelqu'un de très impliqué, vraiment impliqué dans son travail, d'un professionnalisme, je suis ravi de travailler avec une personne comme ça, et elle est ni dans le jugement, elle est dans l'écoute et dans la proposition, c'est-à-dire que quand on se voyait pour débriefer ensemble sur le cas des élèves que je suivais et elle aussi, sur le cas d'autres élèves et... elle va vraiment écouter ce que j'ai à apporter comme éléments on va dire et elle , de son côté, elle va aussi amener des éléments nouveaux et la réflexion, à ce moment-là, peut vraiment se combiner et c'est pour ça qu'on peut arriver à quelque chose de vraiment très efficace, on va dire, et du coup, elle partage pas forcément le point de vue tranchant de certains professeurs ou ... Certains professeurs ne vont plus pouvoir voir un élève en peinture

*et ben, c'est fini ; l'élève-là n'a plus aucune chance avec ce professeur dans cette matière. Non, elle, elle a vu passer des élèves et c'est elle qui les voit passer le plus souvent, elle va quand même toujours donner une chance à cet élève, elle va toujours essayer la solution qui fait que ça sera arrangeant pour l'élève, enfin, que ça sera pour le bien de l'élève quoi et c'est pour ça, elle a une vision, je trouve, très humaniste et une analyse très fine des situations...*

*G : Mais je n'ai pas l'impression que les CPE ne sont pas tous comme elle ...*

*E1 : Non, non ! On en parle avec...(prénom de l'éducateur de Bourbon). Lui me dit que... C'est l'effet inverse. Voilà. Je pense que ce sont des qualités personnelles qu'elle a su mettre au profit de son emploi, de son métier et du coup, ça fonctionne.*

*G : Et le rôle du psychologue ? C'est vrai qu'il y a eu un changement...*

*E1 : Il y a eu un changement. Alors, le rôle du psychologue... mais le rôle n'a pas changé, bon, mais après, si vous voulez mon avis, le rôle est mieux joué maintenant, c'est... euh, apporter un éclairage et mettre le point sur des ...comment dire ? On va dire que le psychologue va permettre avec son recul et sa profession de mettre le doigt et de faire le point sur certaines choses à côté desquelles je pourrais passer en tant qu'éducateur, c'est-à-dire que dans la relation parents-enfants, dans tout ce qui est psychologie familiale et par rapport aux notions d'autorité etc., nous, en tant qu'éducateur spécialisé, on a un petit bagage là-dedans mais ce n'est pas non plus enfin, on n'est pas psychologue quoi, et on va dire que moi, je suis plus sur l'action et sur le jour le jour euh... L'éducateur va être plus dans le rôle vraiment de suivi quotidien et dans l'action sans oublier évidemment qu'il y a tout un côté théorique etc. et le psychologue, lui, il va être dans la proposition pour euh... on va dire les chemins à prendre ou pour l'orientation de l'accompagnement qu'on va mener avec le jeune, c'est-à-dire que voilà... donc, je peux parler plus de (prénom de la psychologue), qui a plus évidemment le bagage pour permettre cette analyse, et qui de temps en temps, va me dire...par exemple, on est en train de voir pour qu'un élève se fasse tester pour voir si un élève n'a pas des troubles de l'apraxie ou certains problèmes intrafamiliaux, elle va mettre plus le doigt... De toute façon, on agit toujours en duo c'est-à-dire que elle, elle ne rencontre jamais un élève ou une famille seule ; ça permet d'avoir un tiers ; à la fois c'est aussi rassurant pour l'élève d'avoir toujours un tiers ; c'est le rôle que je joue aussi un petit peu pour l'élève. Après les consultations éducatives, elle, elle constitue un dossier, un compte rendu de séance, chose que ne faisait pas Mr G. (le psychologue précédent) et nous, ensuite, on a un débriefing ensemble et de temps en temps, ça arrive aussi à ce qu'on demande à ce que l'enfant sorte pour parler à la maman et des fois, on demande à ce que la maman sorte pour parler à l'enfant.*

*G : Ca se passe bien ces rencontres. A partir du moment où les parents viennent...le parent vient...*

*E1 : Oui.*

*G : Pour finir, est-ce que euh... Alors, tout à l'heure, vous avez parlé des limites. D'abord, est-ce que vous y croyez sincèrement (vous allez me dire oui forcément – le garder ?) à l'efficacité de ce dispositif ?*

*E1 : Alors, moi, j'y crois à 100%... Alors, forcément, s'il faut poser quelques limites...Comment formuler ? Euh... Au niveau du recrutement des élèves par exemple, moi, je recruterais principalement en 6<sup>ème</sup> – 5<sup>ème</sup> et je concentrerais pratiquement toute action sur ce qui se passe en 6<sup>ème</sup> – 5<sup>ème</sup> et même un accompagnement CM2-6<sup>ème</sup> parce que beaucoup d'élèves sont quand même lorsqu'ils arrivent en 6<sup>ème</sup> perdus etc. et ça peut, si derrière justement, il n'y a pas, on va dire, l'enceinte familiale pour pouvoir un peu porter le marmaille en 6<sup>ème</sup>, il peut vite se retrouver à la rue quoi et les limites ensuite, ce sont les limites humaines c'est-à-dire que ce projet fonctionnera si en écho euh...parce que le projet, même s'il est porté principalement par l'éducateur et la psychologue, ce projet, il est porté*

comme je vous l'ai dit par la CPE, par les professeurs, par le chef d'établissement etc., quoi. Donc c'est un projet qui ne fonctionnera que si tout le monde y croit et que si tout le monde y met du sien pour qu'il fonctionne, c'est-à-dire que si on débarque un éducateur dans n'importe quel établissement et que finalement, on ne lui laisse... euh ...moi la chance que j'ai eue et c'est pour ça que j'y crois et c'est pour ça que ça a fonctionné pour certains élèves, c'est parce qu'on a laissé la place à un éducateur intervenir dans l'établissement scolaire, c'est-à-dire que j'ai libre accès pratiquement aux salles, je peux sortir un élève quand je veux etc. Personne ne me met des bâtons dans les roues, c'est pour ça que ça peut se réaliser. Si après, on tombe face à des freins, si le principal, par exemple, n'était pas du tout d'accord...

G : On n'a pas parlé du principal, quel a été son rôle ?

E1 : Il avait confiance et il a pris part dans l'action en me demandant toujours...euh. Pour moi, il a bien joué son rôle de principal c'est-à-dire qu'il n'a pas mis son nez dedans mais en même temps, il m'a demandé quand même des comptes et je trouve ça totalement normal puisque c'est son l'établissement. Il m'a demandé des comptes, moi je lui rendais des comptes. Moi, quand je lui ai demandé des coups de main aussi pour voir des élèves avec lui parce qu'il a été partenaire aussi. J'ai rencontré Y. par exemple, sa maman, Y. et le principal.

G : Ca s'est présenté d'autres fois ?

E1 : Pour Y., non mais ça s'est représenté à plusieurs reprises pour les élèves...euh...pour d'autres élèves mais avec des professeurs c'est-à-dire que là j'intervenais une fois de plus pour faire le cercle entre l'élève, le professeur et la maman donc ça aussi, c'est une place importante et pour moi, on va dire 30% du travail, c'est du décodage et pour lutter contre les quiproquos, il s'agit de clarifier la communication parce qu'on n'a pas les mêmes codes parce que... Ah oui, ce qu'il faut savoir aussi, c'est très important, c'est que les professeurs euh... je vais peut-être être un petit peu radical, ne peuvent pas comprendre un élève qui est en échec scolaire c'est-à-dire que les professeurs, pour parler de l'expérience scolaire, font appel à leur propre expérience scolaire, c'est-à-dire une expérience scolaire réussie...hein, jamais un professeur n'a eu les avertissements, ne s'est fait renvoyer. Enfin si, il y a quelques exemples, mais je veux dire dans la généralité du métier de professeur, donc c'est une scolarité réussie avec l'obtention de plusieurs diplômes, d'études post bac etc. donc on est dans quelque chose où l'école est finalement ...oui, ou je l'ai quitté peut-être à 24-25 ans quand je suis sorti de l'IUFM mais finalement, j'ai connu quelques échecs mais c'était à l'IUFM ou à la fac où j'ai dû redoubler etc, mais ce sont des échecs qui ne m'ont pas empêché d'arriver jusqu'au bout, alors que les élèves tels qu'on les voit là, et surtout les élèves que j'ai moi, faut pas se leurrer mais ce sont des élèves qui vont faire bac + 5, plus tard quoi, donc la scolarité n'est pas vue de la même façon et ce que moi je trouve dommage quand je travaille avec les professeurs c'est qu'il y a toujours justement une ... il y a une comparaison qui s'effectue, c'est-à-dire que les professeurs vont être toujours dans le « Oh ben, à l'époque, quand même, les programmes, c'était autre chose ou euh... ça va toujours être différent comme ils n'ont pas l'expérience d'une scolarité subie ou d'une scolarité forcée ou d'une scolarité mal digérée, parce que c'est ça qui crée un décalage parce qu'enfin, c'est un postulat qu'on prend maintenant aujourd'hui mais il n'est pas normal forcément d'aller à l'école et de réussir sa scolarité, c'est ce qui se passe dans la plupart des cas mais c'est pas quelque chose d'automatique, effectivement, il peut y avoir des élèves qui vont plus se réaliser dans autre chose etc. sauf que c'est effectivement quelque chose qui va prendre 80% du temps de l'élève, enfin pendant 80% du temps du jeune, il va être élève donc. C'est ça un petit peu la limite du travail avec les professeurs et plus globalement, les limites de ce projet, c'est l'adhésion à 100% au nom du projet dans l'enceinte...

G : Autre chose (prénom de l'éducateur) ?

*E1 : Non, non. Mais ça m'est revenu qu'à la fin mais pour moi, si parfois on a un décalage entre les élèves et les professeurs, c'est l'expérience de la scolarité qui pour moi diffère et qui amène un décalage parce qu'on ne va pas parler le même langage et l'éducateur, à ce moment-là, peut se placer, bon après, c'est pareil, l'éducateur, il a aussi une scolarité réussie mais ce n'est pas son métier de faire de la scolarité, c'est là la différence, et du coup, l'éducateur, il est parfois un peu interprète, si l'on peut dire, ou décrypteur pour faire passer le message dans un sens comme dans l'autre quoi, et sachant..., bon je termine avec ça, que le travail euh..., on va dire si il y a un élève qui est en difficulté, la faute ou le problème n'est pas toujours à imputer à l'élève, il peut y avoir, je veux dire... Mme B., c'est un des premiers mots qu'on s'est dits pour plaisanter justement, c'est il y aurait besoin d'un éducateur parfois pour les professeurs aussi, c'est-à-dire que le message qui est envoyé par les élèves au professeur n'est pas du tout ressenti ou pas du tout compris par le professeur, de la bonne manière, c'est un décryptage un peu dans tous les sens, c'est pour ça que l'éducateur, c'est ce que j'expliquais la dernière fois, il va se passer un petit peu dans les intervalles c'est-à-dire qu'il ne va pas avoir une place distincte ; il va se passer dans les intervalles là où la communication, elle passe c'est-à-dire que je ne vais être ni proche du professeur ni proche de l'élève mais je vais être entre les deux pour que la communication puisse se passer entre eux.*

*G : Juste une dernière question. Est-ce que vous trouvez que ces rencontres avec la psychologue, une fois par mois environ, ça soit suffisant ?*

*E1 : Si j'avais un crédit illimité pour pouvoir faire venir la psychologue, effectivement, je l'utiliserais plus, après euh...Là, elle s'est engagée pour un nombre d'heures, effectivement, on sait que si on tire trop dessus, eh ben on va pas pouvoir faire la fin de l'année. C'est comme si on avait un créancier...*

*G : C'est vous qui gérez ?*

*E1 : Plus ou moins sachant que ...elle aussi est au courant de ça...effectivement, comme c'est moi qui vais poser les rendez-vous, c'est moi qui...je vais un peu imposer le rythme aussi des consultations éducatives, en fonction de ce qu'il me reste...*

*G : S'il y avait plus de consultations éducatives, ça serait donc pas plus mal...*

*E1 : Oui.*

*G : Ou ça peut fonctionner comme ça ? Ou c'est déjà pas mal comme cela ?*

*E1 : C'est là que c'est difficile d'établir... par exemple, avec H., une fois par mois n'aurait pas du tout été efficace ou quoi que ce soit. J'ai eu besoin de le voir une fois ; par exemple, Y. ou K. ou L., ça, ce sont des élèves que j'aurais aimé voir un peu plus souvent.*

*G : Autre chose ?*

*E1 : Je parlais des professeurs et ça vient en complément de ce que j'ai dit tout à l'heure parce que certains vont être moteurs, certains vont participer etc. sauf que quand je disais qu'il fallait pas trop les solliciter c'est-à-dire que quand je suis arrivé au collège, je suis allé me présenter auprès des profs principaux etc. j'ai rencontré les professeurs qui m'ont demandé ma mission, je leur ai répondu et ensuite j'effectue toujours un affichage du groupe d'élèves que je suis, un groupe actualisé, si il y a des exclusions, s'il y a des inclusions, au moins... et après euh, cette liste est affichée dans la salle des professeurs mais en même temps, comme il y a tellement d'affichages, ben voilà, c'est pour ça, par exemple, que Mme posé peut passer à côté de...*

*G : Mme P. m'a dit une chose, elle m'a dit qu'elle était très contente, par exemple, pour A., tout ça mais elle me dit que le rôle de l'éducateur devrait être moins flou, quand il est présenté, il faudrait mieux connaître son rôle, les moyens d'action dont il dispose...*

*E1 : C'est vrai...Alors, en même temps, j'ai peut-être un peu entretenu ce flou-là justement aussi. C'est parce qu'au tout début de l'action, pour moi aussi, c'était assez flou quand je suis arrivé au collège, l'expérience était toute nouvelle et après, j'ai gardé un peu ce flou*



*aussi parce que ça permet d'avoir une certaine liberté d'action dans le sens où effectivement, je ne suis pas...et c'est ce que j'expliquais à Mr P. et Mme B., quand on s'est réunis tous les quatre avec l'AS, c'est que comme je me situais un petit peu comme « un électron libre », je ne sais pas si ça va plaire à Mr P....Par exemple, là, je n'ai pas de salle attitrée, je n'ai pas d'horaire non plus, c'est-à-dire que quand je dois travailler à l'AMAFAR pour prendre des notes ou pour faire des comptes-rendus mais je peux très bien passer deux jours non-stop ici et après, on ne va pas me voir pendant un jour et demi mais sachant que Mme B. est toujours au courant, qu'elle peut m'appeler pour me dire de venir et donc, ce flou, effectivement...*

*G : Comment se fait-il qu'on ne vous voie pas pendant un jour et demi ?*

*E1 : Ben, par exemple...oui, ça arrive, effectivement. La journée d'hier, par exemple, hier matin, j'avais réunion toute la matinée avec des types. L'après-midi, je peux partager mon temps entre la prise de notes, car j'ai un tableau sur lequel je rentre mes prises de rendez-vous etc. donc si je fais un peu de prise de notes pendant une partie de l'après-midi, l'autre partie de l'après-midi....ah c'est ça aussi, j'ai oublié de le dire, on fait bien d'en parler, c'est le temps passé au téléphone, énorme, parce qu'il faut prendre les rendez-vous, confirmer les rendez-vous, déplacer les rendez-vous, annuler les rendez-vous...avec la famille et donc j'ai un peu moins de souci cette année, enfin, j'ai quasiment pas de souci d'ailleurs avec Mme C. mais l'année dernière (le prénom du précédent psychologue), des fois, avait des obligations qui faisaient que j'étais obligé de changer l'heure, donc je changeais, alors, je rappelais la famille, ça marchait pas avec la famille, donc je rappelais (prénom du précédent psychologue) pour avoir un autre rendez-vous, donc effectivement, dans le planning horaire, je pense que par semaine, je dois passer euh...allez, je dirais pratiquement les trois quarts d'une journée de travail au téléphone parce que c'est pareil, après je suis sollicité aussi...parce que pour le coup, pour moi, c'est un outil très pertinent et je donne par exemple mon numéro aux familles mais aussi aux élèves c'est-à-dire que les élèves, s'ils ont un souci, ils savent qu'ils ont mon numéro...*

*G : Et ils le font ? Ils vous appellent ?*

*E1 : Certains oui. Par exemple, K. m'envoie des messages. Il peut appeler. La maman de K. m'a envoyé mais, je ne sais pas moi, une cinquantaine de messages et donc voilà, il se peut que ben j'ai une matinée de réunion, euh, l'après-midi j'enchaîne avec un peu de travail de prises de notes, à gérer un petit peu mon calendrier et le lendemain matin, je passe la moitié de la matinée à passer des coups de fils, à mettre des rendez-vous. Eh bien, du coup, je vais pas être présent au collège pendant... Donc ça, effectivement, ça peut arriver de temps en temps mais globalement, ce que j'essaye de faire c'est de prendre au moins une demie journée au collège, c'est-à-dire que si j'y suis le matin et ben, si j'ai des trucs à faire, je les fais l'après-midi à l'AMAFAR etc. et en fait, comme l'emploi du temps des professeurs est lui aussi très aléatoire, des fois, pendant deux ou trois jours effectivement, je ne vais pas voir les professeurs parce que eux n'ont cours que le matin et moi, je vais venir l'après-midi ou inversement.*

*G : Mais bon les professeurs, vous les voyez suffisamment, non ?*

*E1 : Oui, oui. Et si je veux les voir, alors j'utilise aussi les casiers : je laisse des mots dans les casiers et là aussi, on me répond puisque j'ai un casier à ma disposition, donc il peut y avoir des échanges qui se font par les casiers. Et sinon, de temps en temps, il y a des profs qui m'appellent si jamais...*

*G : Il y avait une chose que je voulais vous demander. ... (prénom de l'autre éducateur) amenait les jeunes chez le médecin, au sport... Votre fonctionnement me semble différent...*

*E1 : Oui, c'est un peu différent. On est sur des publics un peu différent aussi. Et ben après quand ça se...il y a trois semaines, justement, j'ai emmené un gamin chez le médecin etc. et après, c'est peut-être aussi une question de disponibilité des familles...*

G : J'ai l'impression que vous êtes plus présent au collège ; enfin, ... (prénom de l'éducateur de Bourbon) était plus à l'extérieur.

E1 : Oui, c'est dans la proposition...

G : ... (prénom de l'autre éducateur) était plus dans les familles...

E1 : Alors, les visites à domicile, j'en ai fait aussi quelques-unes. Effectivement, je n'en fais pas toutes les semaines mais il m'arrive d'en faire assez souvent comme par exemple, ben, quand j'ai pas de nouvelles, je me déplace et sinon, c'est arrivé pour K., cette année, je suis allé 3-4 fois chez lui ... moi, disons que j'allais là-bas pour lui sachant que le collège, c'est un endroit miné pour lui quoi, c'est-à-dire qu'il y a une association, le collège, c'est pas un endroit où il a envie d'être etc., donc c'est surtout pour ça que j'allais chez lui, et ensuite, la différence, aussi, on avait parlé aussi de la distance géographique... C'est encore un changement dans ma pratique mais je suis rendu compte que c'était assez pertinent aussi euh... l'année dernière, je voulais absolument dissocier l'AMAFAR, enfin mon action, le rôle de l'éducateur du collège et ça, je le faisais surtout en faisant passer beaucoup d'entretiens à l'AMAFAR alors que cette année, je fais pratiquement passer tous mes entretiens au collège et du coup, euh, c'est pareil, comme euh.

G : C'est mieux comme ça? C'est pareil ?

E1 : Disons que c'est plus facile pour les familles de venir ici, donc j'ai un peu moins d'échec au niveau des rendez-vous grâce à ça et après, les familles qui sont effrayées par le collège restent effrayées par le collège, même si je suis là quand même, donc, elles ne se sentent pas trop en sécurité et du coup, l'idée principale aussi et ça, ça peut peut-être rejoindre le fait de se déplacer un peu plus dans les familles ou pas, c'est que le collège du Chaudron, tous les collégiens, en fait, viennent vraiment d'à côté...

G : L'emplacement du collège joue...

E1 : Tout est proche et euh, à ce moment-là, peut-être que du coup, ... (prénom de l'autre éducateur) pour voir les familles, est obligé des fois à monter assez haut et, du coup, c'est certain que si il voulait voir la famille, il avait plutôt intérêt à monter là-bas que demander à la famille de descendre. Et on avait montré ça, avec ... (prénom de l'autre éducateur), dans le dernier compte-rendu justement où moi, je me situais sur une zone géographique très petite et très dense, moi, je ne prends qu'un quartier, lui il prend plusieurs quartiers, Vauban, la Source, le centre, les hauts de Bellepierre. Il est plus obligé de s'organiser alors que moi, si je veux rencontrer une famille, si je lui demande de venir au Chaudron, à part cas exceptionnel et c'est pour ça que je me déplace dans ces cas-là, effectivement, je peux l'avoir ici même au Chaudron quoi. C'est plus simple.

G : Donc, finalement, vous ne les emmenez pas pour des activités sportives. Qu'est-ce qu'il y a eu comme sorties à l'extérieur ?

E1 : Donc il y a eu deux fois la gendarmerie, il y a eu le médecin, j'ai passé une après-midi aussi avec un jeune parce que j'avais besoin de le rencontrer un petit peu en dehors de l'établissement pour le connaître un peu mieux etc., c'est justement le gamin que j'ai emmené justement après chez le médecin. Et globalement, c'est tout... Alors, par contre, aussi, il y a une chose importante, les élèves, je les vois de temps en temps en dehors du collège, quand je dis en dehors, c'est vraiment le dehors immédiat, pour moi, il y a vraiment une réelle différence entre les murs et à l'extérieur du collège, quoi.

G : Même si on est devant le collège...

E1 : Oui, c'est ça. Des fois, je les rencontre et pour le coup euh... je sais que eux ils sont plus chez eux qu'à l'intérieur du collège c'est-à-dire que la dernière fois, je suis arrivé pour le conseil de classe, à 4 heures et demie, c'était la sortie du collège...

G : Les rôles sont presque inversés.

E1 : Et les rôles sont presque inversés, c'est certain parce que du coup, j'étais devant et là, je vois un attroupement, une espèce de bagarre qui commence enfin je ne sais pas ce que c'était,

juste à l'endroit où je gare mon scooter habituellement quoi, je fais comme d'habitude, je gare mon scooter et tout, et j'entends : « Ca c'est l'éducateur », ça se disperse puis moi, je vois deux de mes marmailles là-bas et ils viennent me voir, ils viennent parler etc. donc je me dis que le rapport que j'ai avec eux n'est pas seulement conditionné par le fait qu'on se retrouve à l'intérieur du collège, c'est aussi parce que ça a commencé à l'intérieur du collège et ça peut en sortir...

G : Le « Ca c'est l'éducateur » ne venait pas forcément de vos « marmailles » ?

E1 : Oui, oui, parce que du coup, maintenant, les gamins me connaissent dans le collège quoi et même, à la fin de l'année dernière, il y a un gamin qui est venu me voir, il me fait : « Bonjour Mr... (prénom de l'éducateur), l'année prochaine, je serai avec vous ». Je le connaissais ni d'Eve, ni d'Adam euh... parce qu'il avait dû entendre que l'éducateur s'occupait des élèves qui étaient en difficultés, il est venu me dire ça tout content et finalement, je ne l'ai pas eu, donc... Là où je fais la différence et pour moi, c'est très symbolique euh... à mon avis, ça l'est surtout pour moi, je ne sais pas si ça a vraiment une répercussion chez les élèves bénéficiaires mais je ne sers que la main aux élèves avec lesquels je travaille c'est-à-dire que si il y a un élève, qui me parle et qui me dit « Bonjour », je vais lui dire effectivement : « Bonjour »... « Monsieur l'éducateur, ça va ? » « Oui, oui ça va et toi ? » « Bien » ... alors que les élèves avec lesquels je travaille, il y a vraiment une poignée de mains. Ca, je sais que, par exemple, chez A, chez H, il y a eu une répercussion. Je sais que chez L., il y a eu une répercussion aussi, parce que lui, par exemple, au début, il refusait les poignées de mains...

G : Les filles aussi ?

E1 : Alors, les filles aussi. C., je lui serre la main... Et L., enfin, c'est pour ça que pour moi, ça reste symbolique mais ça reste quand même très révélateur et je m'en sers juste pour moi en fait, c'est... Mais L., lui, par exemple, au début, il refusait les poignées de mains parce que finalement, ici, voilà, les relations avec l'adulte, il n'y a jamais de contact avec les professeurs, avec les ... et au contraire, s'il y a contact, c'est souvent euh... synonyme un peu de violence, au moment au niveau symbolique, aussi. Donc, là, c'était serrer la main et je voulais vraiment faire une différenciation entre les élèves...

G : Pouvez-vous me rappeler comment a été faite la sélection des élèves bénéficiaires à interviewer ? En tout, il y a 18 bénéficiaires du dispositif. Ceux que je n'ai pas entendus sont-ils proches de ceux qui ont été sélectionnés ?

E1 : Ce que j'avais essayé de faire l'année dernière, alors je me rappelle du processus de sélection. J'avais essayé de prendre déjà toutes les classes, c'est-à-dire que l'année dernière, il y avait 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, c'est pour ça qu'il y avait AD. en 3<sup>ème</sup> et J. en 6<sup>ème</sup> pour essayer d'équilibrer... J'avais essayé de faire quelque chose de représentatif... Et puis j'avais tenu compte des familles. Après, je savais aussi qu'il y avait certaines familles qu'il était plus facile de faire venir que d'autres. Il y a eu des familles où vraiment, au tout début, il a fallu y aller petit à petit, faire la technique des petits pas pour s'approcher parce que pareil, on tombe toujours sur les catégorisations ben...: assistante sociale, éducateur spécialisé = voleurs d'enfants parce qu'effectivement, quand il y a une déclaration qui est faite, c'est l'éducateur spécialisé qui va le faire et parce que s'il y a une maltraitance etc, s'il y a un signalement, ben pour le coup, l'éducateur devient un voleur d'enfants parce qu'il va envoyer l'enfant ailleurs...

## Entretien avec la psychologue

*G : En quoi le dispositif constitue un plus ? Est-ce qu'il y a un plus ? Voyez-vous le comportement des élèves s'améliorer au fil du temps ? Oui ? Non ? Pourquoi ?*

*C : Globalement, on remarque quand même dans l'ensemble des prises en charge des améliorations tout de même. Souvent, ce qui se passe, c'est que les parents sont un peu dépassés, sont un peu débordés et euh...ils ne savent plus si finalement leur mission de parents à quoi elle se borne finalement hein, c'est un petit peu repérer ses limites et puis si on pose des règles, est-ce que voilà, on risque pas d'être parent maltraitant ; alors, tout se joue finalement autour de cette reconnaissance des limites finalement de la mission de parent et que quelquefois le parent qui se sent réconforté dans ses actions eh bien il va réussir à imposer des règles simples à la maison et puis le jeune entend aussi que tout d'un coup « Eh bien, c'est pas facile non plus pour son parent », et là il partage ensemble finalement les difficultés et puis, c'est peut-être plus facile de construire ensemble finalement des conduites, on va dire, à la maison. Alors, ça part des conduites à la maison et ça a quand même des retentissements à l'école, voilà parce qu'au départ, on part avec l'idée de difficultés, d'érosion scolaire...et puis, assez rapidement, on se rend compte que rien ne va plus aussi à la maison, souvent c'est corrélé, on le voit bien et que lorsqu'on rétablit un cadre familial supportable pour tout le monde parce qu'encore faut-il que ça soit conforme aux valeurs des personnes, de la famille...voilà et à partir du moment où ce cadre est rétabli, on se rend compte qu'au fond, c'est plus facile au niveau du retentissement scolaire.*

*G : Il s'agit là de la majorité des parents ? Ce ne sont pas tous les parents...*

*C : Bien souvent, on est quand même face à des difficultés au niveau du relationnel, ça c'est clair, voilà, on a des parents inquiets, on a des parents un peu débordés, on a des parents qui essaient de faire au mieux mais qui, visiblement, ne s'en sortent pas.*

*G : Qu'est-ce que vous leur proposez concrètement ? Il existe un contrat...Comment ça se passe ?*

*C : On apprend à se connaître d'abord, on apprend à connaître un peu cette famille qui se présente petit à petit, sous son mode de vie, sous ses habitudes, sous la manière dont elle pense par exemple, comment éduquer un enfant, voilà, ils ont quand même une idée bien à eux, comment c'était finalement...eh bien oui, ça leur rappelle que pour eux, c'était pas simple quand ils étaient petits voilà, on les amène un petit peu à réfléchir à la manière dont ils se présentent comme parents à leurs enfants et puis euh...donc ça, ça prend quand même quelques entretiens, donc le temps de reconnaître un petit peu comment on fonctionne et puis qu'est-ce qu'on peut améliorer ensemble et en quoi nous finalement, on pourrait leur être entre guillemets utiles, donc les parents trouvent des pistes...*

*G : Excusez-moi, je vous coupe, là, il y a bien l'enfant, le ou les parents, l'éducateur et vous...*

*C : Absolument. Et le parent propose des pistes de travail. Voilà, ça nous arrangerait aussi si vous pouviez nous aider à intervenir par exemple alors ...« Pourquoi c'est difficile pour vous par exemple de poser cette limite-là ? », vous voyez il y a des parents qui tentent quand même de nous mettre un petit peu en leur lieu et place donc alors on s'interroge sur les raisons des difficultés, on voit ensemble « Eh bien qu'est-ce qui fait frein ? » puis on essaie de réfléchir et puis, au fond, finalement, bien souvent ces familles réussissent à se réapproprier, bon évidemment, ce n'est pas bisounours, mais on y arrive hein, on peut avoir des améliorations surtout sur l'investissement du papa, bien souvent, on se rend compte que la maman porte tout à bout de bras et que quand la papa a finalement aussi retrouve son rôle, que chacun, finalement, trouve ses rôles dans la famille, sa place, c'est quand même plus fluide, c'est quand même plus facile, on sait de quoi on parle, on sait jusqu'où on peut aller et ce qu'on attend et du coup, ben oui, après euh...une fois qu'on a dépassé cette idée qu'on est entre*

guillemets des assistants sociaux, une fois qu'on a dépassé un peu cette image-là, et qu'on a réussi à mettre en place une relation de confiance, eh bien, les parents d'eux-mêmes nous posent des questions, nous appellent, voilà, se fient à nous, c'est plus facile de faire le point aussi, ils comprennent cette idée-là.

G : Avez-vous senti les parents réfractaires ?

C : Au début. Une fois que la relation de confiance est mise en place, c'est beaucoup plus facile.

G : Est-ce qu'il y a des parents avec qui ça n'a pas du tout accroché ? Des parents que vous n'avez plus du tout revus...

C : C'était en début d'année scolaire, avec ... (prénom de l'éducateur du collège Bourbon). Il y a eu décrochage scolaire... Elle était enceinte et elle a quitté...

G : Le rôle de l'éducateur ? Votre rôle ? Comment ça se passe cette association ?

C : Alors, en règle générale, le principe, c'est quand même l'équipe pédagogique qui signale qu'il y a un problème pour tel enfant euh... qui donc s'adresse aux parents, alors par quel intermédiaire... Je sais que c'est un peu différent sur les deux collèges. Il me semble que sur le collège de ... (prénom de l'éducateur), donc à Bourbon, c'est l'assistante sociale qui consulte les familles qui leur font une proposition de travail en partenariat avec l'AMAFAR et sur le Chaudron, c'est Mme B., la CPE qui se charge elle de faire ce lien. Donc ensuite, l'éducateur rencontre le jeune dans un premier temps et puis contacte la famille pour qu'on puisse se rencontrer ensemble, voilà, pour un premier entretien. Alors, ça se passe bien souvent ici le premier entretien ; ça peut se passer également au domicile lorsque les familles ne sont pas soit mobiles, soit ça leur est très difficile de se rendre disponibles parce que le contexte familial est préoccupant, il y a beaucoup d'enfants voilà... donc ça, c'est pour les moyens...

G : Je vous coupe, que ça se passe ici ou au domicile, y a-t-il une différence ?

C : Bon, les premiers rendez-vous, on préfère quand même que ça se passe ici, quelques fois, on n'a pas le choix, ça va se passer au domicile mais les premiers rendez-vous, c'est ici, et du coup, c'est plus symbolique, les parents sont partie prenante, on s'attend à ce qu'il y ait une démarche faite par la famille et puis c'est plus facile de travailler dans ces conditions, ensuite, euh... oui, après, on peut effectivement les rencontrer, c'est le cas de pas mal de personnes au domicile. Alors, quelle différence ? Eh bien c'est plus souvent compliqué au domicile, il me semble, c'est plus difficile parce que là, on est dans un contexte insonorisé aussi. Au domicile, c'est moins facile, il y a une attention qui est moins soutenue avec les enfants, avec la télévision bon... Il y a tout ce contexte environnemental à prendre en compte aussi mais à côté de ça, la famille peut être aussi plus rassurée, par exemple, ils sont dans leur lieu, vous voyez, c'est moins inquiétant, ça paraît un peu moins terroriste hein donc quelques fois, on a des entretiens très authentiques aussi. On ne peut pas généraliser. On ne peut pas dire qu'on a plus d'effets positifs dans les suivis en famille qu'on en a pour les familles qui se déplacent ici, non...

G : Après, comment ça se passe ?

C : Alors, ensuite, le jeune présente les problèmes qu'il rencontre d'abord, l'éducateur, en retour, donc lui explique les raisons pour lesquelles on lui a adressé ce jeune et donc ce jeune se l'entend dire ou redire. La famille valide l'idée d'accompagnement, euh... explique aussi les difficultés présentes, qu'ils rencontrent chez eux ou les difficultés qu'ils ont par exemple à soutenir le jeune dans son suivi scolaire ou voilà et à partir de là, je pense qu'on essaie une fois qu'on est d'accord ensemble sur les difficultés, sur euh... les points de vulnérabilité ou les points qui sont à améliorer pour le jeune, à ce moment-là, on essaie de voir ensemble ce qu'on pourrait mettre en place comme objectifs de travail. Donc, alors, le jeune peut avoir une idée, c'est rare mais il peut en avoir une et ça vient, quelques fois, au cours des suivis il comprend un peu comment on travaille et puis là, il propose après d'autres objectifs. Il dit :

« Eh, bien, tiens, par exemple, cette semaine ou bien la semaine prochaine, je me renseignerai bien sur tel type de formation ». Voilà, il y a des choses qui viennent au fil de l'accompagnement parce que l'idée quand même de cet accompagnement, c'est faire émerger aussi des besoins, faire émerger aussi des souhaits de construction professionnelle, personnelle, enfin, bon, et puis euh...se rendre aussi acteur dans ce suivi donc voilà. Ca, c'est quand même intéressant parce que et les familles, et le jeune, tour à tour, peuvent faire ces propositions au fil de l'accompagnement donc au départ, on essaie de se mettre d'accord au moins un minima sur deux ou trois objectifs, alors, par exemple, régulariser la présence au collège, donc ça peut passer soit par le biais de l'éducateur, la famille peut avoir à dire : « Ben, oui, là, on ne voit pas comment mieux faire que ce qu'on fait là ? Nous, on aimerait un coup de pouce. Est-ce que l'éducateur pourrait se rendre par exemple deux fois par semaine le matin, passer à la maison et nous aider parce qu'on s'en sort pas ? Il se lève pas ». Par exemple, quand il y a les cours de math...

G : Quels sont les autres objectifs possibles ?

C : Ca peut être aussi par exemple la possibilité pour le jeune de mettre en place une organisation de travail, un truc tout basique, il rentre à la maison et il repart, voilà, par exemple, alors, évidemment, dans ces conditions, il y a de bonnes raisons de ne pas être organisé et pour cause, on est plus absent mais ça soulève bien sûr d'autres problèmes hein d'où l'intérêt de travailler finalement avec la réflexion des familles mais ça peut être tout simplement, le jeune est là, il tarde, il tarde à se mettre au travail et puis, quand il s'y met, il est tard ou alors on repousse au lendemain ou on se laisse déborder, la veille pour le lendemain, on se met à travailler et c'est trop tard, donc, effectivement, ce n'est pas productif, ce n'est pas un travail qui permet d'engranger des connaissances, des savoirs qui vont durer visiblement, c'est pas possible, donc voilà. Alors, là, on essaie de travailler déjà avec le rythme du jeune à la maison, donc là on a besoin bien sûr d'un regard externe mais qui est aussi dans la famille, est-ce qu'il a un papa, une maman ? On a besoin de savoir aussi, de comprendre...« Est-ce que le jeune partage sa chambre avec des aînés ou d'autres jeunes enfants ? », voir un peu et puis aussi à travers finalement cette énumération et ce contexte, en le décrivant, la famille aussi peut prendre conscience des difficultés, hein, peut-être que ce sont des choses qui se sont mises en place un peu comme ça avec des logiques voilà...

G : Vous avez senti qu'à ce moment-là, les parents réalisaient certaines choses...

C : Oui, complètement. Avec des parents qui par exemple travaillent tard le soir, dont la maman rentre tard et effectivement, bon, prend la mesure au moment où elle rentre, ça va être un petit peu le chantier mais ne réalise pas que ce chantier-là, il y est depuis que le jeune est à la maison c'est-à-dire que là, il y a un contexte de bruit, sonore voilà, donc là réfléchir ensemble à des solutions possibles, alors ça peut être par exemple la proposition de soutien scolaire sur le lieu du collège tout simplement qui est un contexte pour le coup, un espace plus calme soit la réorganisation des espaces à la maison hein voilà.

G : Je n'ai pas l'impression qu'il y ait eu beaucoup de soutien scolaire...

C : On en a eu quelques uns quand même...

G : Ils ne vont pas tous au soutien scolaire ?

C : Non pas tous.

G : Qu'est-ce que vous pensez du dispositif ?

C : Moi, franchement, je trouve que c'est vraiment bien. On a...non mais ça peut faire sourire...

G : Non, non.

C : On est content avec les « éduc » parce que sur la fin de l'année, on a une relance de la part de la famille alors qu'au départ, on a quand même des gens particulièrement abîmés, on va dire, parce que pointés du doigt, parce que le gamin a des difficultés, parce que les parents sont hésitants, pour toutes ces raisons-là et on retrouve donc, du coup, là sur la fin de

*l'année, dans l'ensemble mais pas pour tous, donc globalement, on a des parents qui ont renoué des liens avec le collègue. Ca, c'est génial...*

*T : Plus au Chaudron ou plus à Bourbon ?*

*C : Pour ... (prénom de l'éducateur du collègue Bourbon), c'est quand même beaucoup mieux. Il y a quand même un lien surtout entre l'assistante sociale et les familles. Je sais que ça a pas été facile dans les relations, en tous les cas, comprendre comment fonctionnait ... (prénom de l'éducateur de Bourbon) pour l'AS et puis là, je me rends compte qu'en fait, ça fonctionne drôlement bien puisqu'ensemble, ils rencontrent des familles, elle lui adresse donc des jeunes, donc oui, oui. Et elle a même effectivement, d'après ce que dit ... (prénom de l'éducateur), effectué, réalisé quelques visites à domicile avec lui, donc, c'est quand même euh...Là, elle comprend ce qu'est, ce qu'était l'action exactement et puis je pense, dans l'idée euh...elle était peut-être un peu réfractaire à l'idée d'avoir un éducateur qui puisse peut-être aussi faire sensiblement le même boulot et ça, c'est toujours un peu compliqué alors que c'est absolument pas du tout le travail de l'AS qu'on fait, absolument pas. Je pense qu'il y avait effectivement un travail là-dessus. A partir du moment où elle a été je pense rassurée...*

*G : Sans être critique, il a fallu un moment pour qu'il gagne sa confiance car ça fait un moment que ... (prénom de l'éducateur) est au Chaudron...*

*C : Oui, oui. Ca n'a pas été simple...*

*G : Alors, le rôle de l'AS n'est pas négligeable, loin de là. Et après, quels sont les autres points positifs ? Les parents, plus frileux au départ, viennent plus facilement au collègue...*

*C : Ils ont déjà une petite idée, par rapport à l'action, je parle, donc, ils ont déjà une idée de ce qu'est l'action à peu près quand l'équipe pédagogique, qui est représentée par ou l'AS, ou la CPE, ou Mr P. explique en quoi finalement la demande peut être pertinente pour leur jeune, pour leur enfant, donc là ils ont à peu près une idée, à peu près. Bien souvent, on se rend compte qu'il faut recentrer, réexpliquer....donc voilà. Une fois que la relation de confiance est mise en place, parce qu'en fait, ils se rendent compte qu'on ne leur apporte pas nous, des solutions, mais on va réfléchir ensemble sur eux les solutions qu'ils auraient proposés, voilà et ce qu'ils ont mis déjà en place et ce qui n'a pas fonctionné, qui pourrait fonctionner, qui pourrait s'améliorer etc. Les parents ne sont pas à vide, ils ont mis déjà pas mal de situations en place, alors quelques fois, ça marchait un temps, pas longtemps, quelques fois, ça marchait pas du tout mais ils sont capables d'en parler et ensemble, on fait un peu le point sur ce qui pourrait peut-être fonctionner voilà d'un commun accord et le jeune apporte aussi des éléments dans cette réflexion alors bon, ça, c'est idéal, au début, non mais petit à petit, oui, c'est que je vous disais tout à l'heure, c'est qu'en fait on se rend compte que le jeune est capable lui de faire des propositions en termes d'objectifs, par exemple : « Tiens maintenant que je sais où j'en suis, eh bien je vais peut-être m'intéresser à mon orientation, il y a des choses qui me parlent, j'ai envie de... », bon, il y a quand même déjà, une relance, on va dire, de l'activité, de l'expérience scolaire on va dire.*

*G : Y en a-t-il pour qui ça n'apporte pas grand chose ?*

*C : Alors euh...il faut peut-être différencier les difficultés transitoires qu'on peut observer quand par exemple, il y a des bousculades en famille, où il y a des moments difficiles, des changements, des pertes d'emploi ou un divorce etc. qui vont avoir un retentissement sur le système familial complet, quoi et des choses qui sont durablement ancrées et là, l'histoire, en général, du parcours scolaire du jeune lorsqu'elle va être retracée par la famille ou le jeune lui-même, on se rend compte que là, il y a des difficultés qui datent depuis longtemps et que le rapport à l'école devient plus compliqué parce que ça s'entoure d'échecs passés ou parce que voilà, il y a tout un ...voilà, alors, il y a peut-être un travail de remise en confiance justement, alors ça peut passer par les dispositifs que le collègue propose, entre autres, ces fameux dispositifs de classe relais qui visent un peu à casser ces schémas, bon, en tout cas, ces représentations de mauvais profs, voilà. Alors, ça, ça peut suffire mais c'est pareil, ces*

dispositifs, le collège propose un dispositif, l'équipe en tout cas, mais il va falloir accompagner aussi le jeune à comprendre le dispositif et à s'y intégrer parce que c'est encore une nouvelle adaptation, quoi, je veux dire, alors qu'il est déjà vulnérabilisé, on va dire, donc, même là, on fait corps avec les propositions du collège quand même, donc c'est pas mal, du coup, on vient en amont mais on n'est pas très loin et puis au retour de cette classe relais, on va donc travailler avec l'équipe pédagogique, accueillir le jeune, le réintégrer. C'est très compliqué...L'équipe pédagogique doit renforcer finalement toutes les compétences que le jeune avait pu développer dans d'autres espaces voilà, de pouvoir le faire remarquer, le valider, donc voilà, ça c'était une façon comme une autre de pouvoir l'accueillir aussi...

Après, on a d'autres situations où la maman avait fait un AVC...

G : Vous parlez de N. au Chaudron...

C : Oui, tout à fait...Il se fait renverser par une moto ; à 10 ans, son oncle décède d'un AVC et un après, sa mère fait un AVC (...) et en fait, ce papa qui se débat comme un lion pour essayer de tenir ce système à bout de bras parce qu'il travaille, en plus, énormément le papa, il ne se rend pas compte bien sûr que le gamin, lui, s'effondre au fur et à mesure dans cette histoire, il se récupère avec des branches qu'il a le gosse, et en plus, c'est un gamin brillant, sur le plan scolaire...et puis, qui à un moment donné, ne produit plus rien du tout, le gamin qui s'effondre quoi, qui fait plus rien et on comprend que ce gamin a un peu glissé vers la dépression, donc on a suivi les parents là régulièrement, on a fait des points toutes les trois semaines, on voyait la famille pour réinterroger un peu les pratiques parentales, bon, ce papa qui faisait bien en plus, qui était très investi mais qui ne se rendait pas compte que ça devenait de plus en plus rigide cette affaire. Moins le gamin travaillait et plus il verrouillait et plus ça s'effondrait quoi et qui n'avait peut-être perçu justement la grande peur de Norman, cette peur de perdre sa maman, il était encore agité de cette peur-là donc ce gamin, moi je l'ai suivi pendant un petit temps, donc toutes les semaines, on le voyait individuellement ; François, lui, le voyait en classe et en fait, bon, on n'a pas réussi à ce qu'il remonte énormément. Par contre, il s'est rééquilibré au niveau des moyennes, les troubles du comportement, fini...

G : C'est fini ? Parce que... (prénom du second éducateur du Chaudron) me disait que l'insolence revenait un peu...

C : Il y a eu une relance, mais bon il y a eu un accrochage avec un professeur aussi, qui a fait que ...c'était très difficile avec ce professeur donc voilà...

G : Là, ça va ?

C : Oui, oui. A la maison, les relations se sont rétablies. Le papa disait que bon ben...Ceci dit, on sentait que le papa avait mis de l'eau dans son vin, qu'il avait vraiment relâché la pression, que c'était beaucoup plus supportable pour tout le monde et qu'il était plus dans ces exigences-là de tenue, d'horaires, de travail, de rendu, de voilà et qu'il acceptait que bon ben effectivement l'idée que ces gamins avaient pu traverser des moments compliqués et que ça avait été difficile pour tout le monde quoi voilà. Là, c'est une famille qui serait à suivre l'année prochaine, voir sur la durée ce que ça peut donner pour ce jeune, il y a plein de situations qu'on aimerait bien voir à terme quoi.

(...) Et je pense que ce qui a été porteur je pense pour ces familles et pour ces jeunes, je dis « familles et jeunes » parce qu'en fait, on les retrouve ensemble dans les difficultés, c'est le fait qu'il y a une régularité dans l'accompagnement, ça a été régulier alors ça, c'est important de savoir que son éducateur n'est pas loin, que chaque semaine, il va avoir sur le lieu du collège, finalement à faire le point, à faire un petit bilan même si c'est comme ça, rapidement, que chaque mois, on se rencontre et que la rencontre est posée avec la famille et le jeune, d'accord, et que ça, c'est important, parce que tout le monde est engagé dans la même direction et porteur aussi du coup pour chacun et à la fois pour la famille



*d'investissement, c'est ça, tout le monde investit dans la même direction, on réapprend à se parler, à se dire des choses et ça, je trouve que c'est drôlement bien parce que c'est un dispositif quand même exceptionnel, honnêtement hein.*

*G : Voyez-vous d'autres points positifs ?*

*C : Oui, après je ne sais pas si ça peut vous apporter vous des éléments mais je trouve qu'on a pu aussi tisser un travail de partenariat avec d'autres professionnels entre autres pour les jeunes présentant des ? sociaux et scolaires...parce là aussi, c'est un élément de diagnostic, de dépistage. C'est important aussi le suivi de ces jeunes, ça permet aussi de dépister les points qui sont de l'ordre éducatif, les points qui sont à améliorer au niveau de l'équipe quant à, par exemple, l'amélioration des outils d'apprentissage pour les jeunes qui ont des difficultés pour la lecture, à la compréhension, bon voilà, ça aussi c'est pas mal parce qu'il y a des jeunes qu'on a envoyés à l'orthophonie pour faire un bilan et des jeunes qui présentent des troubles instrumentaux de type visuel, auditif, enfin bon voilà, il y a déjà des éléments qui nous permettent d'orienter ces jeunes, puis de dépister finalement différents problèmes et il y a aussi des jeunes pour lesquels on ne pouvait pas imaginer mais qui présentent ce qu'on appelle des phobies quoi, des phobies sociales et puis entre autres des troubles qui entourent euh..., eh bien de l'approche de tout ce qui concerne la scolarité, pas seulement en terme d'évaluation mais en terme d'espace, de lieu, il y a des jeunes qui ne veulent plus approcher les collèges, je pense à F. ...*

*T : Tout le monde investit dans la même direction, ça, c'est très bien parce dans la relation famille-école, finalement, ce dispositif a permis de casser la glace...*

*C : Ah ! Bien ! Complètement !*

*G : Est-ce qu'il y a des limites Mme C. ? J'avais demandé un peu naïvement à ... (prénom du premier éducateur du Chaudron) si ça serait bien que les jeunes rencontrent plus souvent la psychologue...mais bien sûr après c'est une question de moyens... Qu'en pensez-vous ?*

*C : Je trouve que finalement, tel que le dispositif a été fait, c'est quand même pas si mal que ça et que ben oui bien sûr tout peut s'améliorer mais que dans l'ensemble, ce qui importe c'est qu'on ait pu travailler ensemble et mener cet accompagnement ensemble c'est-à-dire que, à aucun moment, sauf pour des jeunes qui présentaient d'autres troubles et que j'ai suivis par ailleurs, en dehors des cadres d'entretiens familiaux etc., mais à aucun moment, je n'ai rencontré des familles indépendamment de l'éducateur, enfin, je veux dire ... il y a quand même eu une souplesse de la communication, une fluidité, c'est important car c'est même rassurant pour les familles, il n'y avait pas de lieu particulièrement fermé, ni voilà...Donc ça, c'était quand même très rassurant. Les familles voyaient, bon, des professionnels qui finalement avaient une allure de papa et de maman quoi je veux dire et que c'était quand même simple et accessible, voilà, on a essayé de travailler à rendre la relation très accessible, très authentique, ça, c'était notre gros souci.*

*G : Que vous apporte l'éducateur ? Comment marche votre association ? Pourquoi ça fonctionne ? Qu'apportez-vous chacun d'entre vous ?*

*C : Eh bien l'éducateur, lui, il fait retour de ce qu'il a observé ou de ce qu'on lui a communiqué sur le collège donc forcément c'est toujours des informations qui sont un plus quand on sait qu'on s'est vu par exemple quinze jours avant et que des objectifs ont été posés et que bon ben imaginons qu'il n'y ait pas d'amélioration concernant les objectifs, donc, oui, là il y a un retour et puis ça permet aussi d'être un témoin quelque part en gros quand on se revoit la fois suivante, avec la famille et le jeune, eh bien il y a quand même qui porte parole aussi, on va dire, de ce qu'il a observé, de ce qu'on lui a rapporté etc. donc voilà, et après, par contre, au niveau psy, ben peut-être la relance dans l'entretien, peut-être le soutien aussi et euh...le fait de pouvoir faire remarquer la détresse ou la difficulté pour telle ou telle personne (...) je ne sais pas... oui, l'écoute, là, je pense que c'est important...*

*G : Vous connaissez peut-être mieux le fonctionnement des familles...*

*C : Il y a une petite approche épistémique, voilà, oui, on va dire, bon, que c'est intéressant de travailler aussi avec un système, moi j'aime bien...quand on se déplace aux domiciles, on a des membres de la famille qui sont un peu loin puis qui se rapprochent petit à petit et qui viennent. Je trouve que ça, c'est gagné, ça, c'est pas mal quand on a une grand-mère qui donne son avis ou l'aîné de la fratrie qui petit à petit se rapproche et voilà et a envie de donner son opinion sur des situations d'espace partagé et ça, je trouve ça sympa, je pense que c'est important l'avis aussi...d'en tenir compte...*

*G : Des limites ? Y a-t-il des choses que l'on pourrait améliorer ?*

*C : Ca, on aurait pu le noter au fur et à mesure parce qu'on en a rencontré mais de mémoire... Mais après, là, je sors peut-être du champ, ça peut peut-être venir de mon histoire professionnelle ; c'est le regard que je porte sur le plan de l'échange que l'on pourrait avoir avec l'équipe pédagogique ; il me semble que ça serait intéressant qu'on puisse faire avec l'accord bien sûr des intéressés et de la famille, on aurait pu faire parvenir, par exemple, un compte-rendu pour les conseils de classe, je trouve que ça, ça manque cruellement, ça manquait cruellement. Quelques fois, l'éducateur est sorti en disant : « Ben mince, on a le sentiment que ces points-là, alors que nous, on les avait valorisés, on a le sentiment qu'ils n'en ont pas tenu compte alors que ça comptait énormément dans la vie du jeune, vous voyez.*

*T : En fait, ce que vous avez fait n'est pas assez en lien avec les enseignants...*

*C : Complètement, complètement. Après, on va dire que les éducateurs sont plus dans une pratique orale, on va dire, dans les échanges ; ils sont plutôt dans cette pratique-là et moi, je me posais la question au cours de l'année : « Mais pourquoi on ne proposerait pas un écrit ? ». On sait que quand on est pédagogue, ça fonctionne beaucoup comme ça, que cet écrit pourrait peut-être contenir des éléments qui auraient été validés par l'intéressé(e), qui pourraient effectivement peut-être le mettre en valeur, le défendre bien entendu, des éléments qui aillent en sa faveur, on est bien d'accord, euh...parce que le reste, les difficultés, de toute façon...euh...*

*G : Il ne faudrait peut-être pas que ça soit trop confidentiel...*

*C : Ah, mais ce consentement-là, on peut tout à fait le voir avec la famille de l'intéressé(e). Ca, c'est quelque chose qui peut se mettre en place.*